Parlement européen
2024-2029

Commission de l'agriculture et du développement rural

2025/2052(INI)

24.4.2025

AMENDEMENTS
999 - 1248

Projet de rapport
Carmen Crespo Díaz
(PE770.187v01-00)

L'avenir de l'agriculture et la politique agricole commune après 2027
(2025/2052(INI))

AM_Com_NonLegReport

Amendement 999
Cristina Maestre, Elena Sancho Murillo

Proposition de résolution
Paragraphe 15

Proposition de résolution	*Amendement*
15. invite les États membres à promouvoir et à améliorer les ***systèmes*** de ***remplacement*** des agriculteurs ou des employés agricoles en cas de maladie, de repos ou d'accident afin de garantir aux agriculteurs un meilleur équilibre entre vie professionnelle et vie privée;	15. invite les États membres à promouvoir et à améliorer les ***conditions*** de ***travail et les conditions sociales*** des agriculteurs ou des employés agricoles ***ainsi qu'une couverture adéquate*** en cas de maladie, de repos ou d'accident ***ou de prise en charge des descendants et/ou des ascendants,*** afin de garantir aux agriculteurs un meilleur équilibre entre vie professionnelle et vie privée; ***rappelle que la conditionnalité sociale de la PAC devrait rester une condition préalable à l'octroi d'une aide au titre de la PAC après 2027;***

Or. es

Amendement 1000
Camilla Laureti, Dario Nardella, Stefano Bonaccini, Eric Sargiacomo

Proposition de résolution
Paragraphe 15

Proposition de résolution	*Amendement*
15. invite les États membres à ***promouvoir*** et ***à améliorer les systèmes de remplacement*** des ***agriculteurs ou*** des ***employés agricoles*** en cas de maladie, de repos ou d'accident afin de garantir aux agriculteurs un meilleur équilibre entre vie professionnelle et vie privée;	15. invite les États membres à ***améliorer les conditions sociales*** et ***d'emploi des travailleurs agricoles, en leur garantissant*** des ***conditions de travail et*** des ***salaires équitables, une couverture adéquate*** en cas de maladie, de repos ou d'accident***, ainsi que des congés familiaux pour s'occuper des membres de la famille,*** afin de garantir aux agriculteurs ***des emplois de qualité et*** un meilleur équilibre entre vie professionnelle et vie privée;

Or. en

Amendement 1001
Thomas Waitz
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 15

Proposition de résolution	*Amendement*
15. invite les États membres à promouvoir et à améliorer les systèmes de remplacement des agriculteurs ou des employés agricoles en cas de maladie, de repos ou d'accident afin de garantir aux agriculteurs un meilleur équilibre entre vie professionnelle et vie privée;	15. invite les États membres à promouvoir et à améliorer les systèmes de remplacement des agriculteurs ou des employés agricoles en cas de maladie, ***d'obligations de soin,*** de repos ou d'accident***, de congé annuel, de formation, ou*** afin de garantir aux agriculteurs ***et aux travailleurs agricoles*** un meilleur équilibre entre vie professionnelle et vie privée;

Or. en

Amendement 1002
Marko Vešligaj

Proposition de résolution
Paragraphe 15

Proposition de résolution	*Amendement*
15. invite les États membres à promouvoir et à améliorer les systèmes de remplacement des agriculteurs ou des employés agricoles en cas de maladie, de repos ou d'accident afin de garantir aux agriculteurs un meilleur équilibre entre vie professionnelle et vie privée;	15. invite les États membres à promouvoir et à améliorer les systèmes de remplacement des agriculteurs ou des employés agricoles en cas de maladie, de repos ou d'accident afin de garantir aux agriculteurs ***et aux travailleurs agricoles*** un meilleur équilibre entre vie professionnelle et vie privée;

Or. en

Amendement 1003
Daniel Buda

Proposition de résolution
Paragraphe 15 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	15 bis. invite les États membres et la Commission à encourager les agriculteurs à se regrouper, dans le cadre de coopératives ou d'autres formes de collaboration agricole, afin de rendre le secteur agricole plus compétitif et plus durable; relève qu'il convient en particulier d'aider les responsables de petites et moyennes exploitations agricoles à former des groupes collaboratifs leur permettant de réaliser des projets à plus grande échelle;

Or. ro

Amendement 1004
Camilla Laureti, Stefano Bonaccini, Eric Sargiacomo

Proposition de résolution
Paragraphe 15 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	15 bis. invite la Commission à garantir le respect de la conditionnalité sociale en tant qu'exigence ex ante contraignante pour l'accès aux fonds de la PAC dans le cadre de la PAC après 2027;

Or. en

Amendement 1005
Paulo Do Nascimento Cabral

Proposition de résolution
Paragraphe 16

Proposition de résolution	*Amendement*
16. demande à la Commission de mettre à jour les dotations financières du POSEI afin de tenir compte de l'inflation cumulée dans le prochain ***CFP*** et regrette que le déflateur de 2 % appliqué aux paiements directs n'ait pas été également pris en compte pour le POSEI dans le CFP actuel;	16. demande à la Commission de mettre à jour les dotations financières du POSEI afin de tenir compte***, au minimum,*** de l'inflation cumulée dans le prochain ***cadre financier pluriannuel*** et regrette que le déflateur de 2 % appliqué aux paiements directs n'ait pas été également pris en compte pour le POSEI dans le CFP actuel; ***souligne que la simple indexation sur l'inflation est insuffisante pour répondre aux défis croissants auxquels sont confrontés les agriculteurs des régions ultrapériphériques, où les coûts de production, de transport, de logistique et d'approvisionnement sont structurellement plus élevés; fait valoir, par conséquent, que l'augmentation du financement du POSEI devrait également tenir compte des besoins agricoles réels et spécifiques de ces régions, notamment de l'évolution des coûts de production, de l'exposition aux phénomènes météorologiques extrêmes, de la fragmentation territoriale, de la volatilité du marché et de la nécessité de garantir la viabilité économique des exploitations agricoles et des revenus équitables pour les agriculteurs; souligne, dans ce contexte, l'importance de créer un mécanisme spécifique, à savoir un programme POSEI Transport, qui contribuera à atténuer les surcoûts de transport des produits et des facteurs de production dans les régions ultrapériphériques; rappelle qu'un financement adéquat du POSEI est essentiel pour la poursuite de l'activité agricole dans les régions ultrapériphériques et pour assurer la cohésion économique, sociale et territoriale de l'Union européenne, dans le plein respect de l'article 349 du traité FUE, qui reconnaît la spécificité de ces régions et la nécessité d'adopter des mesures différenciées pour faire face à***

leurs contraintes permanentes;

Or. pt

Amendement 1006
Céline Imart, Paulo Do Nascimento Cabral, Gabriel Mato

Proposition de résolution
Paragraphe 16

Proposition de résolution	*Amendement*
16. demande à la Commission de mettre à jour les dotations financières du POSEI afin de tenir compte de l'inflation cumulée dans le prochain CFP et regrette que le déflateur de 2 % appliqué aux paiements directs n'ait pas été également pris en compte pour le POSEI dans le CFP actuel;	16. demande à la Commission de mettre à jour les dotations financières du POSEI afin de tenir compte de l'inflation cumulée dans le prochain CFP***, avec des enveloppes ajustées annuellement,*** et regrette que le déflateur de 2 % appliqué aux paiements directs n'ait pas été également pris en compte pour le POSEI dans le CFP actuel; ***invite instamment la Commission à augmenter considérablement le budget du POSEI dans le prochain CFP afin d'apporter un soutien complémentaire à la production agricole qui garantit l'autosuffisance alimentaire dans les régions ultrapériphériques et à la production agricole qui contribue à la souveraineté alimentaire de l'Union européenne en permettant l'expédition de marchandises des régions ultrapériphériques vers le continent européen;***

Or. en

Amendement 1007
Gilles Pennelle, Valérie Deloge, Marie Dauchy

Proposition de résolution
Paragraphe 16

Proposition de résolution	*Amendement*
16. demande à la Commission de	16. demande à la Commission de

mettre à jour les dotations financières du POSEI afin de tenir compte de l'inflation cumulée dans le prochain CFP et regrette que le déflateur de 2 % appliqué aux paiements directs n'ait pas été également pris en compte pour le POSEI dans le CFP actuel;	***corriger et de*** mettre à jour les dotations financières du POSEI afin de tenir compte de l'inflation cumulée dans le prochain CFP et regrette que le déflateur de 2 % appliqué aux paiements directs n'ait pas été également pris en compte pour le POSEI dans le CFP actuel;

Or. fr

Amendement 1008
Thomas Waitz
au nom du groupe Verts/ALE
David Cormand

Proposition de résolution
Paragraphe 16 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	16 bis. souligne que la grande majorité des exploitations agricoles des régions ultrapériphériques de l'Union sont de petites entités, avec des moyens et un délai limités pour demander des fonds de l'Union; invite la future PAC à revoir l'allocation des fonds POSEI afin de permettre un meilleur accès des petites et très petites exploitations aux financements; regrette qu'une grande partie des fonds POSEI ne contribuent pas à la souveraineté alimentaire et à l'autonomie de ces territoires, par exemple, dans les régions ultrapériphériques françaises, près des trois quarts de leur enveloppe globale sont consacrés à la culture de la banane et de la canne à sucre et de ses sous-produits; demande que cette réforme de la PAC diversifie les bénéficiaires de ces fonds, en particulier pour développer des produits et des denrées alimentaires locaux qui ne sont pas destinés à l'exportation, mais à nourrir les populations locales et la souveraineté alimentaire de ces régions;

Or. en

Amendement 1009
Jessika Van Leeuwen, Sander Smit

Proposition de résolution
Paragraphe 16 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	16 bis. demande que la procédure soit restructurée par l'adoption de critères de sélection plus stricts, l'ajustement du taux de financement ou l'augmentation du budget global afin de mieux soutenir les investissements efficaces;

Or. en

Amendement 1010
Thomas Waitz
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 17

Proposition de résolution	*Amendement*
17. souligne que le ***financement*** de ***l'apiculture au titre du second pilier*** devrait être plus ciblé et plus efficace, et que le nouveau cadre législatif doit prévoir ***un nouveau programme*** de soutien à l'apiculture au titre du premier pilier;	17. souligne que le ***soutien à l'apiculture dans le cadre*** de ***la PAC est actuellement réparti entre les différents piliers et qu'il est réparti et financé différemment selon les États membres; souligne que l'aide*** devrait être plus ciblé et plus efficace, et que le nouveau cadre législatif doit prévoir ***des programmes écologiques*** de soutien à l'apiculture au titre du premier pilier ***adaptés aux agriculteurs***;

Or. en

Amendement 1011
Zsuzsanna Borvendég

Proposition de résolution
Paragraphe 17

Proposition de résolution	*Amendement*
17. souligne que le financement de l'apiculture au titre du second pilier devrait être plus ciblé et plus efficace, et que le nouveau cadre législatif doit prévoir un nouveau programme de soutien à l'apiculture au titre du premier pilier;	17. souligne que le financement de l'apiculture au titre du second pilier devrait être plus ciblé et plus efficace, et que le nouveau cadre législatif doit prévoir un nouveau programme de soutien à l'apiculture au titre du premier pilier; ***et que la préférence devrait être accordée aux producteurs de l'Union par rapport aux importations de produits apicoles en provenance de pays tiers;***

Or. hu

Amendement 1012
Cristina Maestre, Elena Sancho Murillo

Proposition de résolution
Paragraphe 17

Proposition de résolution	*Amendement*
17. souligne que le financement de l'apiculture au titre du second pilier devrait être plus ciblé et plus efficace, et que le nouveau cadre législatif doit prévoir ***un nouveau programme*** de soutien à l'apiculture ***au titre*** du premier pilier;	17. souligne que le financement de l'apiculture au titre du second pilier devrait être plus ciblé et plus efficace, et que le nouveau cadre législatif doit prévoir ***une simplification des instruments*** de soutien à l'apiculture du premier pilier ***qui tienne compte des spécificités et de la vulnérabilité du secteur***;

Or. es

Amendement 1013
Sebastian Everding

Proposition de résolution
Paragraphe 17

Proposition de résolution	*Amendement*
17. souligne que le financement de l'apiculture au titre du second pilier devrait être plus ciblé et plus efficace, et que le nouveau cadre législatif doit prévoir un nouveau programme de soutien à l'apiculture au titre du premier pilier;	17. souligne que le financement de l'apiculture au titre du second pilier devrait être mieux ciblé et ***inclure des mesures en faveur de la biodiversité des abeilles sauvages et des autres pollinisateurs***;

Or. en

Amendement 1014
Carmen Crespo Díaz, Esther Herranz García, Gabriel Mato, Elena Nevado del Campo, Juan Ignacio Zoido Álvarez

Proposition de résolution
Paragraphe 17

Proposition de résolution	*Amendement*
17. souligne que le financement de l'apiculture au titre du second pilier devrait être plus ciblé et plus efficace, et que le nouveau cadre législatif doit prévoir ***un nouveau*** programme de soutien à l'apiculture au titre du premier pilier;	17. souligne que le financement de l'apiculture au titre du second pilier devrait être plus ciblé et plus efficace, et que le nouveau cadre législatif doit prévoir ***la modernisation du*** programme de soutien à l'apiculture au titre du premier pilier;

Or. es

Amendement 1015
Salvatore De Meo

Proposition de résolution
Paragraphe 17 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	17 bis. invite la Commission à soutenir l'information sur la consommation responsable et modérée de vin en tant qu'élément clé de l'histoire et du patrimoine culturel européens, plutôt que de favoriser des critiques superficielles et la pratique dangereuse consistant à

assimiler le vin aux spiritueux et aux super-spiritueux;

Or. it

Amendement 1016
Raffaele Stancanelli, Isabella Tovaglieri, Tomáš Kubín, Marie Dauchy, Mireia Borrás Pabón

Proposition de résolution
Paragraphe 17 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	17 bis. demande le maintien de l'allocation financière au secteur de l'huile d'olive et des olives de table;

Or. en

Amendement 1017
Daniel Buda, Dan-Ştefan Motreanu

Proposition de résolution
Paragraphe 18

Proposition de résolution	*Amendement*
18. souligne l'importance que revêt un accès fiable à ***internet*** pour la qualité de vie des agriculteurs en zone rurale, notamment pour lutter contre l'isolement social et bénéficier des possibilités d'éducation et de formation ainsi que des prestations de services, afin de retenir la population;	18. souligne l'importance que revêt un accès fiable à ***l'internet à haut débit*** pour la qualité de vie des agriculteurs en zone rurale, notamment pour lutter contre l'isolement social et bénéficier des possibilités d'éducation et de formation ainsi que des prestations de services, afin de retenir la population; ***rappelle que la numérisation progressive de l'agriculture nécessite un accès permanent à l'internet, ainsi que l'acquisition de connaissances numériques; invite la Commission et les États membres à proposer des cours afin que les agriculteurs et les gestionnaires forestiers puissent acquérir des compétences numériques;***

Or. ro

Amendement 1018
Sergio Berlato, Carlo Fidanza, Francesco Ventola, Claudiu-Richard Târziu

Proposition de résolution
Paragraphe 18

Proposition de résolution	*Amendement*
18. souligne l'importance que revêt un accès fiable à ***internet*** pour la qualité de vie des agriculteurs en zone rurale, notamment pour lutter contre l'isolement social et bénéficier des possibilités d'éducation et de formation ainsi que des prestations de services, afin de retenir la population;	18. souligne l'importance que revêt un accès fiable ***aux infrastructures physiques et numériques pour la qualité de vie des agriculteurs dans les zones rurales, en particulier pour surmonter l'isolement social et accéder aux possibilités d'éducation et de formation,*** à ***l'accès à l'innovation, ainsi que*** pour ***la fourniture de services, l'objectif étant d'attacher les populations à leur région, en particulier les jeunes; souligne l'importance que revêt un tel accès*** la qualité de vie des agriculteurs en zone rurale, notamment pour lutter contre l'isolement social et bénéficier des possibilités d'éducation et de formation ainsi que des prestations de services, afin de retenir la population;

Or. en

Amendement 1019
Luke Ming Flanagan
au nom du groupe The Left

Proposition de résolution
Paragraphe 18

Proposition de résolution	*Amendement*
18. souligne l'importance que revêt un accès fiable à ***internet*** pour la qualité de vie des agriculteurs en zone rurale, notamment pour lutter contre l'isolement social et bénéficier des possibilités d'éducation et de formation ainsi que des	18. souligne l'importance que revêt un accès fiable à ***l'internet à haut débit*** pour la qualité de vie des agriculteurs en zone rurale, notamment pour lutter contre l'isolement social et bénéficier des possibilités d'éducation et de formation

prestations de services, afin de retenir la population;	ainsi que des prestations de services, afin de retenir la population; ***note toutefois que le passage à la communication en ligne et à la numérisation peut en soi isoler, étant donné que nombre d'entre eux ne connaissent pas ce mode de communication ou ne sont pas à l'aise avec celui-ci; encourage les États membres, à cet égard, à maintenir la possibilité d'une communication personnelle et verbale avec les agriculteurs;***

Or. en

Amendement 1020
André Rodrigues

Proposition de résolution
Paragraphe 18

Proposition de résolution	*Amendement*
18. souligne l'importance que revêt ***un accès fiable*** à ***internet*** pour la qualité de vie des agriculteurs en zone rurale, notamment pour lutter contre l'isolement social et bénéficier des possibilités d'éducation et de formation ainsi que des prestations de services, afin de retenir la population;	18. souligne l'importance que revêt ***une bonne couverture en services*** à ***large bande stables et accessibles*** pour la qualité de vie des agriculteurs en zone rurale, notamment pour lutter contre l'isolement social et bénéficier des possibilités d'éducation et de formation ainsi que des prestations de services, afin de retenir la population; ***souligne également le potentiel des technologies numériques pour aider les agriculteurs à travailler de manière plus efficace et durable;***

Or. en

Amendement 1021
Alexander Bernhuber

Proposition de résolution
Paragraphe 18

Proposition de résolution	*Amendement*
18. souligne l'importance que revêt un accès fiable à internet pour la qualité de vie des agriculteurs en zone rurale, notamment pour lutter contre l'isolement social et bénéficier des possibilités d'éducation et de formation ainsi que des prestations de services, afin de retenir la population;	18. souligne l'importance que revêt un accès fiable à internet pour la qualité de vie des agriculteurs en zone rurale, notamment pour lutter contre l'isolement social et bénéficier des possibilités d'éducation et de formation ainsi que des prestations de services, afin de retenir la population***, mais aussi d'aider les agriculteurs à tirer le meilleur parti des avantages de la numérisation et de l'agriculture de précision***;

Or. en

Amendement 1022
Salvatore De Meo

Proposition de résolution
Paragraphe 18

Proposition de résolution	*Amendement*
18. souligne l'importance que revêt un accès fiable ***à internet*** pour la qualité de vie des agriculteurs en zone rurale, notamment pour lutter contre l'isolement social et bénéficier des possibilités d'éducation ***et*** de formation ainsi que des prestations de services, afin de retenir la population;	18. souligne l'importance que revêt un accès fiable ***aux infrastructures physiques et numériques*** pour la qualité de vie des agriculteurs en zone rurale, notamment pour lutter contre l'isolement social et bénéficier des possibilités d'éducation***,*** de formation ***et d'innovation*** ainsi que des prestations de services***, en particulier les jeunes***, afin de retenir la population;

Or. it

Amendement 1023
Camilla Laureti, Stefano Bonaccini, Eric Sargiacomo

Proposition de résolution
Paragraphe 18

Proposition de résolution	*Amendement*
18. souligne l'importance que revêt un accès fiable à internet pour la qualité de vie des agriculteurs en zone rurale, notamment pour lutter contre l'isolement social et bénéficier des possibilités d'éducation et de formation ainsi que des prestations de services, ***afin*** de retenir ***la population***;	18. souligne l'importance que revêt un accès fiable à internet pour la qualité de vie des agriculteurs en zone rurale, notamment pour lutter contre l'isolement social et bénéficier des possibilités d'éducation et de formation ainsi que des prestations de services, ***dans le but d'attirer et*** de retenir ***les personnes dans ces zones et de leur donner le droit de «choisir leur lieu de résidence»***;

Or. en

Amendement 1024
Raffaele Stancanelli, Isabella Tovaglieri, Tomáš Kubín, Marie Dauchy, Vilis Krištopans, Mireia Borrás Pabón

Proposition de résolution
Paragraphe 18

Proposition de résolution	*Amendement*
18. souligne l'importance que revêt un accès fiable à internet pour la qualité de vie des agriculteurs en zone rurale, notamment pour lutter contre l'isolement social et bénéficier des possibilités d'éducation et de formation ainsi que des prestations de services, afin de retenir la population;	18. souligne l'importance que revêt un accès fiable à internet pour la qualité de vie des agriculteurs en zone rurale, ***y compris par l'utilisation de la technologie satellitaire,*** notamment pour lutter contre l'isolement social et bénéficier des possibilités d'éducation et de formation ainsi que des prestations de services, afin de retenir la population;

Or. en

Amendement 1025
Eric Sargiacomo

Proposition de résolution
Paragraphe 18

Proposition de résolution	*Amendement*
18. souligne l'importance que revêt un accès fiable à internet pour ***la*** qualité de vie ***des agriculteurs*** en zone rurale, notamment pour lutter contre l'isolement social et bénéficier des possibilités d'éducation et de formation ainsi que des prestations de services, afin de retenir la population;	18. souligne l'importance que revêt un accès fiable à internet pour ***le travail des agriculteurs et leur*** qualité de vie en zone rurale, notamment pour lutter contre l'isolement social et bénéficier des possibilités d'éducation et de formation ainsi que des prestations de services, afin de retenir la population;

Or. fr

Amendement 1026
Stefan Köhler, Norbert Lins, Christine Schneider, Marion Walsmann, Lena Düpont

Proposition de résolution
Paragraphe 18

Proposition de résolution	*Amendement*
18. souligne l'importance que ***revêt un accès*** fiable à internet pour la qualité de vie des agriculteurs en zone rurale, notamment pour lutter contre l'isolement social et bénéficier des possibilités d'éducation et de formation ainsi que des prestations de services, afin de retenir la population;	18. souligne l'importance que ***revêtent des infrastructures fiables telles que l'accès*** fiable à internet pour la qualité de vie des agriculteurs en zone rurale, notamment pour lutter contre l'isolement social et bénéficier des possibilités d'éducation et de formation ainsi que des prestations de services, afin de retenir la population;

Or. en

Amendement 1027
Sergio Berlato, Carlo Fidanza, Francesco Ventola, Claudiu-Richard Târziu

Proposition de résolution
Paragraphe 18 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	18 bis. reconnaît le rôle crucial des organisations d'agriculteurs dans la transformation numérique de

l'agriculture, grâce à leurs réseaux établis, à leurs relations fondées sur la confiance avec les agriculteurs et à leur connaissance des réalités locales; invite la Commission et les États membres à réaliser des investissements ciblés, à renforcer les capacités et à apporter un soutien structurel pour permettre à ces organisations de devenir des facilitateurs de l'accès au numérique, du développement des compétences et de la cocréation de solutions numériques adaptées au niveau local;

Or. en

Amendement 1028
Dan-Ştefan Motreanu

Proposition de résolution
Paragraphe 18 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	18 bis. invite la Commission et les États membres à garantir une harmonisation totale entre le programme pour une Europe numérique, les politiques de déploiement du haut débit et la PAC après 2027, afin de doter les zones rurales des infrastructures et des compétences numériques nécessaires au travail à distance, à l'agriculture de précision et à l'entrepreneuriat numérique; souligne que ces investissements sont essentiels pour réduire le dépeuplement des zones rurales et renforcer l'attractivité de l'agriculture et de la vie rurale pour les jeunes générations;

Or. en

Amendement 1029
Cristina Maestre, Elena Sancho Murillo

Proposition de résolution
Paragraphe 18 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	18 bis. invite la Commission et les États membres à développer des infrastructures et des services visant à combler l'écart entre la disponibilité et le caractère abordable de ces possibilités pour les citoyens ruraux dans le but de maintenir les populations et de stimuler efficacement le développement des zones rurales dans l'Union;

Or. es

Amendement 1030
Luke Ming Flanagan, Sebastian Everding
au nom du groupe The Left

Proposition de résolution
Paragraphe 19

Proposition de résolution	*Amendement*
19. appelle de ses vœux une meilleure prise de conscience de l'importance de la santé mentale des agriculteurs et du risque élevé de suicide au sein de ce groupe démographique, phénomène alarmant dû aux niveaux élevés de stress, ***d'incertitude*** et ***d'isolement***; demande, par conséquent, de promouvoir des programmes de soutien psychologique favorisant la simplification administrative et l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée, afin d'améliorer la qualité de vie des ***professionnels du domaine***;	19. appelle de ses vœux une meilleure prise de conscience de l'importance de la santé mentale des agriculteurs et du risque élevé de suicide au sein de ce groupe démographique, phénomène alarmant dû aux niveaux élevés de stress, ***au mantra continuel selon lequel les agriculteurs doivent être toujours plus compétitifs par rapport aux pays tiers qui travaillent avec une base de coûts*** et ***un environnement réglementaire très différents, ce qui a entraîné des charges de travail intolérables et une vulnérabilité économique, et souligne en outre que les processus de demande excessivement complexes et les procédures d'inspection stressantes constituent une pression supplémentaire pour les agriculteurs dans la gestion de leurs exploitations***; demande, par conséquent ,***qu'un organisme de méditation fonctionnellement***

indépendant statue sur les recours et les litiges entre le bénéficiaire et l'autorité de gestion; souligne qu'il existe actuellement un grave déséquilibre auquel il convient de remédier entre le bénéficiaire et l'autorité de gestion en cas de litige qui accroît le stress et la pression sur les agriculteurs; demande par ailleurs de promouvoir des programmes de soutien psychologique favorisant la simplification administrative et l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée, afin d'améliorer la qualité de vie des ***agriculteurs et des propriétaires terriens***;

Or. en

Amendement 1031
Maria Walsh

Proposition de résolution
Paragraphe 19

Proposition de résolution	*Amendement*
19. appelle de ses vœux une meilleure prise de conscience de l'importance de la santé mentale des agriculteurs et du risque élevé de suicide au sein de ce groupe démographique, phénomène alarmant dû aux niveaux élevés de stress, d'incertitude et d'isolement; demande***, par conséquent, de promouvoir des*** programmes de soutien psychologique favorisant la simplification administrative et l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée, afin d'améliorer la qualité de vie des professionnels du domaine;	19. appelle de ses vœux une meilleure prise de conscience de l'importance de la santé mentale des agriculteurs et du risque élevé de suicide au sein de ce groupe démographique, phénomène alarmant dû aux niveaux élevés de stress, d'incertitude et d'isolement; demande ***donc que des fonds soient consacrés à la création de*** programmes de soutien psychologique favorisant la simplification administrative et l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée, afin d'améliorer la qualité de vie des professionnels du domaine; ***demande l'élaboration d'approches sur mesure, adaptées aux circonstances locales, utilisant différents types de services de soutien, y compris les réseaux de conseil agricole existants et d'autres groupes de soutien aux communautés rurales; invite la Commission et les États membres à encourager la collaboration en vue d'élaborer une stratégie globale en***

matière de santé mentale pour les agriculteurs et à veiller à ce que des mesures de soutien appropriées soient incluses dans la prochaine PAC;

Or. en

Amendement 1032
Eric Sargiacomo

Proposition de résolution
Paragraphe 19

Proposition de résolution	*Amendement*
19. appelle de ses vœux une meilleure prise de conscience de l'importance de la santé mentale des agriculteurs et du risque élevé de suicide au sein de ce groupe démographique, phénomène alarmant dû aux ***niveaux élevés de stress, d'incertitude et d'isolement***; demande, par conséquent, de promouvoir des programmes de soutien psychologique favorisant la simplification administrative et l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée, afin d'améliorer la qualité de vie des professionnels du domaine;	19. appelle de ses vœux une meilleure prise de conscience de l'importance de la santé mentale des agriculteurs et du risque élevé de suicide au sein de ce groupe démographique, phénomène alarmant dû ***principalement*** aux ***difficultés économiques auxquelles ils sont confrontés***; demande, par conséquent, de promouvoir des programmes de soutien psychologique favorisant la simplification administrative et l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée, afin d'améliorer la qualité de vie des professionnels du domaine***, mais demande surtout qu'ils reçoivent des prix équitables pour leurs produits marchands et non marchands***;

Or. fr

Amendement 1033
Zsuzsanna Borvendég

Proposition de résolution
Paragraphe 19

Proposition de résolution	*Amendement*
19. appelle de ses vœux une meilleure prise de conscience de l'importance de la	19. appelle de ses vœux une meilleure prise de conscience de l'importance de la

santé mentale des agriculteurs et du risque élevé de suicide au sein de ce groupe démographique, phénomène alarmant dû aux niveaux élevés de stress, d'incertitude et d'isolement; demande, par conséquent, de promouvoir des programmes de soutien psychologique favorisant la simplification administrative et l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée, afin d'améliorer la qualité de vie des professionnels du domaine;	santé mentale des agriculteurs et du risque élevé de suicide au sein de ce groupe démographique, phénomène alarmant dû aux niveaux élevés de stress, d'incertitude et d'isolement; demande, par conséquent, de promouvoir des programmes de soutien psychologique favorisant la simplification administrative et l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée, afin d'améliorer la qualité de vie des professionnels du domaine; ***et estime qu'il est important de mettre en place un système éducatif qui soutienne les populations autosuffisantes;***

Or. hu

Amendement 1034
Thomas Waitz
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 19

Proposition de résolution	*Amendement*
19. appelle de ses vœux une meilleure prise de conscience de l'importance de la santé mentale des agriculteurs et du risque élevé de suicide au sein de ce groupe démographique, phénomène alarmant dû aux niveaux élevés de stress, d'incertitude et ***d'isolement***; demande, par conséquent, de promouvoir des programmes de soutien psychologique favorisant ***la simplification administrative et*** l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée, afin d'améliorer la qualité de vie des professionnels du domaine;	19. appelle de ses vœux une meilleure prise de conscience de l'importance de la santé mentale des agriculteurs et ***des travailleurs et*** du risque élevé de suicide au sein de ce groupe démographique, phénomène alarmant dû aux niveaux élevés de stress, d'incertitude***, d'isolement d'endettement, d'exploitation, de travail non rémunéré, de peu ou pas de congés*** et ***de lourdes tâches administratives***; demande, par conséquent, de promouvoir des programmes de soutien psychologique favorisant l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée, afin d'améliorer la qualité de vie des professionnels du domaine;

Or. en

Amendement 1035
Marion Maréchal, Sergio Berlato

Proposition de résolution
Paragraphe 19

Proposition de résolution	*Amendement*
19. appelle de ses vœux une meilleure prise de conscience de l'importance de la santé mentale des agriculteurs et du risque élevé de suicide au sein de ce groupe démographique, phénomène alarmant dû aux niveaux élevés de stress, d'incertitude et d'isolement; demande, par conséquent, de promouvoir des programmes de soutien psychologique favorisant la simplification administrative et l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée, afin d'améliorer la qualité de vie des professionnels du domaine;	19. appelle de ses vœux une meilleure prise de conscience de l'importance de la santé mentale des agriculteurs et du risque élevé de suicide au sein de ce groupe démographique, phénomène alarmant dû aux niveaux élevés de ***dettes, de*** stress, d'incertitude et d'isolement; demande, par conséquent, de promouvoir des programmes de soutien psychologique favorisant la simplification administrative et l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée, afin d'améliorer la qualité de vie des professionnels du domaine;

Or. en

Amendement 1036
Gilles Pennelle, Valérie Deloge, Marie Dauchy

Proposition de résolution
Paragraphe 19

Proposition de résolution	*Amendement*
19. appelle de ses vœux une meilleure prise de conscience de l'importance de la santé mentale des agriculteurs et du ***risque*** élevé de suicide au sein de ce groupe démographique, phénomène alarmant dû aux niveaux élevés de stress, d'incertitude et d'isolement; demande, par conséquent, de promouvoir des programmes de soutien psychologique favorisant la simplification administrative et l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée, afin d'améliorer la qualité de vie des professionnels du domaine;	19. appelle de ses vœux une meilleure prise de conscience de l'importance de la santé mentale des agriculteurs et du ***taux*** élevé de suicide au sein de ce groupe démographique, phénomène alarmant dû aux niveaux élevés de stress, d'incertitude et d'isolement; demande, par conséquent, de promouvoir des programmes de soutien psychologique favorisant la simplification administrative et l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée, afin d'améliorer la qualité de vie des professionnels du domaine;

Or. fr

Amendement 1037
Camilla Laureti, Eric Sargiacomo

Proposition de résolution
Paragraphe 19

Proposition de résolution	*Amendement*
19. appelle de ses vœux une meilleure prise de conscience de l'importance de la santé mentale des agriculteurs et du risque élevé de suicide au sein de ce groupe démographique, phénomène alarmant dû aux niveaux élevés de stress, d'incertitude et d'isolement; demande, par conséquent, de promouvoir des programmes de soutien psychologique ***favorisant*** la simplification administrative et l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée, afin d'améliorer la qualité de vie des professionnels du domaine;	19. appelle de ses vœux une meilleure prise de conscience de l'importance de la santé mentale des agriculteurs et du risque élevé de suicide au sein de ce groupe démographique, phénomène alarmant dû aux niveaux élevés de stress, d'incertitude et d'isolement; demande, par conséquent, de promouvoir des programmes de soutien psychologique ***pour les agriculteurs de l'Union qui favorisent*** la simplification administrative et l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée, afin d'améliorer la qualité de vie des professionnels du domaine;

Or. en

Amendement 1038
Barry Cowen, Charles Goerens, Ciaran Mullooly, Elsi Katainen

Proposition de résolution
Paragraphe 19 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	19 bis. fait observer que la santé mentale est un élément essentiel du bien-être général des agriculteurs et qu'elle a une incidence directe sur la durabilité et la résilience des communautés rurales; demande l'élaboration d'une stratégie globale de l'Union en matière de santé mentale, adaptée aux défis spécifiques auxquels sont confrontés les agriculteurs, ouvrant la voie à des structures de soutien multiacteurs et menées par les acteurs locaux qui permettent à la fois de prévenir

et d'intervenir en temps utile au niveau local; souligne que les problèmes de santé mentale dans les communautés agricoles découlent d'un large éventail de facteurs interconnectés, y compris, mais sans s'y limiter, le stress économique, l'isolement social et les charges administratives; souligne que l'incertitude économique est une source persistante de stress pour les agriculteurs et qu'il est essentiel de s'attaquer à ce problème pour améliorer les résultats en matière de santé mentale; demande, par conséquent, que des mesures soient prises pour améliorer la position des agriculteurs tout au long de la chaîne de valeur alimentaire et veiller à ce qu'ils reçoivent un prix équitable et durable pour leurs produits;

Or. en

Amendement 1039
Alexander Bernhuber

Proposition de résolution
Paragraphe 19 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	19 bis. souligne que la PAC après 2027 devrait poursuivre le développement de systèmes efficaces de connaissances et d'innovation agricoles (SCIA), renforcer le rôle d'un service de conseil agricole indépendant et compétent et soutenir le développement d'offres de formation attrayantes qui répondent aux différents besoins des agriculteurs;

Or. en

Amendement 1040
Mireia Borrás Pabón

Proposition de résolution
Paragraphe 19 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	19 bis. invite la Commission et les États membres à élaborer des plans et des programmes visant à promouvoir la consommation de fruits et légumes auprès de toutes les catégories de la population afin d'atteindre au moins les apports recommandés par l'OMS;

Or. es

Amendement 1041
Daniel Buda

Proposition de résolution
Paragraphe 20

Proposition de résolution	*Amendement*
20. plaide en faveur de la consolidation d'un étiquetage européen harmonisé qui garantisse un système juste et équitable, qui améliore la transparence sur l'origine et la garantie de qualité des produits agroalimentaires de l'Union, qui assure leur compétitivité sur le marché unique et au niveau mondial, et qui obéisse à des règles claires afin d'éviter les distorsions, de renforcer leur promotion et d'accroître la confiance des consommateurs;	20. plaide en faveur de la consolidation d'un étiquetage européen harmonisé qui garantisse un système juste et équitable, qui améliore la transparence sur l'origine et la garantie de qualité des produits agroalimentaires de l'Union, qui assure leur compétitivité sur le marché unique et au niveau mondial, et qui obéisse à des règles claires afin d'éviter les distorsions, de ***garantir la transparence en ce qui concerne l'origine et la qualité, de*** renforcer leur promotion et d'accroître la confiance des consommateurs; ***souligne que plus de 70 % des consommateurs de l'Union fondent leurs décisions d'achat sur les informations figurant sur les emballages et attire l'attention sur le risque réel que les consommateurs soient induits en erreur; relève qu'à l'heure actuelle, la multiplication de centaines de systèmes volontaires, de logos et de déclarations dans un cadre réglementaire qui n'est pas en phase avec la dynamique du marché est source de confusion et rend***

	les efforts visant à fournir des informations moins efficaces; signale qu'en l'absence de normes cohérentes et obligatoires, les entreprises peuvent exploiter cette lacune dans la législation en mettant des messages potentiellement trompeurs sur les étiquettes, délibérément ou par omission, exposant ainsi les 450 millions de consommateurs européens à des pratiques déloyales ou d'écoblanchiment;

Or. ro

Amendement 1042
Sergio Berlato, Carlo Fidanza, Francesco Ventola, Claudiu-Richard Târziu

Proposition de résolution
Paragraphe 20

Proposition de résolution	*Amendement*
20. plaide en faveur de la consolidation d'un étiquetage européen harmonisé qui garantisse un système juste et équitable, qui améliore la transparence sur l'origine et la garantie de qualité des produits agroalimentaires de l'Union, ***qui assure leur*** compétitivité sur le marché unique et au niveau mondial, ***et qui obéisse à des règles claires afin d'éviter les distorsions, de renforcer leur promotion et d'accroître la confiance des consommateurs***;	20. plaide en faveur de la consolidation d'un étiquetage européen harmonisé qui garantisse un système juste et équitable, qui améliore la transparence sur l'origine et la garantie de qualité des produits agroalimentaires de l'Union***; souligne la nécessité d'introduire l'étiquetage obligatoire du pays d'origine pour tous les produits alimentaires, de garantir un choix éclairé des consommateurs, de prévenir les pratiques trompeuses et de protéger l'intégrité des systèmes alimentaires de l'Union; souligne que cela est essentiel pour renforcer la*** compétitivité ***des producteurs européens*** sur le marché unique et au niveau mondial, ***pour garantir des conditions de concurrence équitables et pour renforcer la confiance des consommateurs dans le secteur agroalimentaire de l'Union***;

Or. en

Amendement 1043
Thomas Waitz
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 20

Proposition de résolution	*Amendement*
20. plaide en faveur de la consolidation d'un étiquetage européen harmonisé qui garantisse un système juste et équitable, qui améliore la transparence sur ***l'origine*** et la garantie de qualité des produits agroalimentaires de l'Union, qui assure leur compétitivité sur le marché unique et au niveau mondial, et qui obéisse à des règles claires afin d'éviter les distorsions, de renforcer leur promotion et d'accroître la confiance des consommateurs;	20. plaide en faveur de la consolidation d'un étiquetage européen harmonisé qui garantisse un système juste et équitable, qui améliore la transparence sur ***la région de production ou d'origine, les normes de production, y compris les normes de bien-être animal,*** et la garantie de qualité des produits agroalimentaires de l'Union, qui assure leur compétitivité sur le marché unique et au niveau mondial, et qui obéisse à des règles claires afin d'éviter les distorsions, de renforcer leur promotion et d'accroître la confiance des consommateurs;

Or. en

Amendement 1044
Marko Vešligaj

Proposition de résolution
Paragraphe 20

Proposition de résolution	*Amendement*
20. plaide en faveur de la consolidation d'un étiquetage européen harmonisé qui garantisse un système juste et équitable, qui améliore la transparence sur l'origine et la garantie de qualité des produits agroalimentaires de l'Union, qui assure leur compétitivité sur le marché unique et au niveau mondial, et qui obéisse à des règles claires afin d'éviter les distorsions, de renforcer leur promotion et d'accroître la confiance des consommateurs;	20. plaide en faveur de la consolidation d'un étiquetage européen harmonisé qui garantisse un système juste et équitable, qui améliore la transparence sur l'origine et la garantie de qualité des produits agroalimentaires de l'Union, ***en particulier dans le secteur du vin qui est confronté à des quantités sans précédent de faux vins,*** qui assure leur compétitivité sur le marché unique et au niveau mondial, et qui obéisse à des règles claires afin d'éviter les distorsions, de renforcer leur promotion et d'accroître la confiance des

consommateurs;

Or. en

Amendement 1045
Maria Noichl

Proposition de résolution
Paragraphe 20

Proposition de résolution	*Amendement*
20. plaide en faveur de la consolidation d'un ***étiquetage européen harmonisé*** qui garantisse un système juste et équitable, qui améliore la transparence sur l'origine et la garantie de qualité des produits agroalimentaires de l'Union, qui assure leur compétitivité sur le marché unique et au niveau mondial, et qui obéisse à des règles claires afin d'éviter les distorsions, de renforcer leur promotion et d'accroître la confiance des consommateurs;	20. plaide en faveur de la consolidation d'un ***de l'extension de l'étiquetage du pays d'origine*** qui garantisse un système juste et équitable, qui améliore la transparence sur l'origine et la garantie de qualité des produits agroalimentaires de l'Union, qui assure leur compétitivité sur le marché unique et au niveau mondial, et qui obéisse à des règles claires afin d'éviter les distorsions, de renforcer leur promotion et d'accroître la confiance des consommateurs;

Or. en

Amendement 1046
Raffaele Stancanelli, Isabella Tovaglieri, Tomáš Kubín, Marie Dauchy, Vilis Krištopans, Mireia Borrás Pabón

Proposition de résolution
Paragraphe 20

Proposition de résolution	*Amendement*
20. plaide en faveur de la consolidation ***d'un étiquetage européen harmonisé qui garantisse un système juste et équitable, qui améliore la transparence sur l'origine et la garantie*** de ***qualité des*** produits agroalimentaires ***de l'Union***, qui assure leur compétitivité sur le marché unique et au niveau mondial, et qui obéisse à des règles claires afin d'éviter les distorsions,	20. plaide en faveur de la consolidation***, par une révision des règles douanières et d'étiquetage, d'une indication harmonisée au niveau de l'Union qui identifie le principal pays d'origine*** de ***tous les*** produits agroalimentaires, qui assure ***leur traçabilité et*** leur compétitivité sur le marché unique et au niveau mondial, et qui

de renforcer leur promotion et d'accroître la confiance des consommateurs;

obéisse à des règles claires afin d'éviter les distorsions, de renforcer leur promotion et d'accroître la confiance des consommateurs;

Or. en

Amendement 1047
Benoit Cassart, Elsi Katainen, Barry Cowen

Proposition de résolution
Paragraphe 20

Proposition de résolution	*Amendement*
20. plaide en faveur de la consolidation d'un étiquetage européen harmonisé qui garantisse un système juste et équitable, qui améliore la transparence sur l'origine et la garantie de qualité des produits agroalimentaires de l'Union, qui assure leur compétitivité sur le marché unique et au niveau mondial, et qui obéisse à des règles claires afin d'éviter les distorsions, de renforcer leur promotion et d'accroître la confiance des consommateurs;	20. plaide en faveur de la consolidation d'un étiquetage européen harmonisé qui garantisse un système juste et équitable, qui améliore la transparence sur l'origine et la garantie de qualité des produits agroalimentaires de l'Union, qui assure leur compétitivité sur le marché unique et au niveau mondial, et qui obéisse à des règles claires afin d'éviter les distorsions, de renforcer leur promotion et d'accroître ***l'information et*** la confiance des consommateurs;

Or. en

Amendement 1048
Zsuzsanna Borvendég

Proposition de résolution
Paragraphe 20

Proposition de résolution	*Amendement*
20. plaide en faveur de la consolidation d'un étiquetage européen harmonisé qui garantisse un système juste et équitable, qui améliore la transparence sur l'origine et la garantie de qualité des produits agroalimentaires de l'Union, qui assure leur compétitivité sur le marché unique et	20. plaide en faveur de la consolidation d'un étiquetage européen harmonisé qui garantisse un système juste et équitable, qui améliore la transparence sur l'origine***,*** ***la pureté*** et la garantie de qualité des produits agroalimentaires de l'Union, qui assure leur compétitivité sur le marché

au niveau mondial, et qui obéisse à des règles claires afin d'éviter les distorsions, de renforcer leur promotion et d'accroître la confiance des consommateurs;	unique et au niveau mondial, et qui obéisse à des règles claires afin d'éviter les distorsions, de renforcer leur promotion et d'accroître la confiance des consommateurs;

Or. hu

Amendement 1049
Anja Hazekamp

Proposition de résolution
Paragraphe 20

Proposition de résolution	*Amendement*
20. plaide en faveur de la consolidation d'un étiquetage européen harmonisé qui garantisse un système juste et équitable, qui améliore la transparence sur l'origine et la garantie de qualité des produits agroalimentaires de l'Union, qui assure leur compétitivité sur le marché unique et au niveau mondial, et qui obéisse à des règles claires afin d'éviter les distorsions, de renforcer leur promotion et d'accroître la confiance des consommateurs;	20. plaide en faveur de la consolidation d'un étiquetage européen harmonisé ***et obligatoire*** qui garantisse un système juste et équitable, qui améliore la transparence sur l'origine et la garantie de qualité des produits agroalimentaires de l'Union, qui assure leur compétitivité sur le marché unique et au niveau mondial, et qui obéisse à des règles claires afin d'éviter les distorsions, de renforcer leur promotion et d'accroître la confiance des consommateurs;

Or. en

Amendement 1050
Camilla Laureti, Stefano Bonaccini, Eric Sargiacomo

Proposition de résolution
Paragraphe 20

Proposition de résolution	*Amendement*
20. plaide en faveur de la consolidation d'un étiquetage européen harmonisé qui garantisse un système juste et équitable, qui améliore la transparence sur l'origine et la garantie de qualité des produits agroalimentaires de l'Union, qui assure	20. plaide en faveur de la consolidation d'un étiquetage européen harmonisé qui garantisse un système juste et équitable, qui améliore la transparence sur l'origine et la garantie de qualité des produits agroalimentaires de l'Union, qui assure

leur compétitivité sur le marché unique et au niveau mondial, et qui obéisse à des règles claires afin d'éviter les distorsions, de renforcer leur promotion et d'accroître la confiance des consommateurs;

leur compétitivité sur le marché unique et au niveau mondial, et qui obéisse à des règles claires afin d'éviter les distorsions, de renforcer leur promotion et d'accroître la confiance ***et la prise de conscience*** des consommateurs;

Or. en

Amendement 1051
Céline Imart

Proposition de résolution
Paragraphe 20

Proposition de résolution	*Amendement*
20. plaide en faveur de la consolidation d'un étiquetage européen harmonisé qui garantisse un système juste et équitable, qui ***améliore*** la transparence sur l'origine et la garantie de qualité des produits agroalimentaires de l'Union, qui assure leur compétitivité sur le marché unique et au niveau mondial, et qui obéisse à des règles claires afin d'éviter les distorsions, de renforcer leur promotion et d'accroître la confiance des consommateurs;	20. plaide en faveur de la consolidation d'un étiquetage européen harmonisé qui garantisse un système juste et équitable, qui ***garantisse*** la transparence sur l'origine et la garantie de qualité des produits agroalimentaires de l'Union, qui assure leur compétitivité sur le marché unique et au niveau mondial, et qui obéisse à des règles claires afin d'éviter les distorsions, de renforcer leur promotion et d'accroître la confiance des consommateurs;

Or. fr

Amendement 1052
Sebastian Everding

Proposition de résolution
Paragraphe 20

Proposition de résolution	*Amendement*
20. plaide en faveur de la consolidation d'un étiquetage européen harmonisé qui garantisse un système juste et équitable, qui améliore la transparence sur l'origine et la garantie de qualité des produits agroalimentaires de l'Union, ***qui assure***	20. plaide en faveur de la consolidation d'un étiquetage européen harmonisé***, y compris le bien-être animal et l'étiquetage végétalien,*** qui garantisse un système juste et équitable, qui améliore la transparence sur l'origine et la garantie de qualité des

leur compétitivité sur le marché unique et au niveau mondial, et qui ***obéisse à des règles claires afin d'éviter les distorsions, de renforcer leur promotion et d'accroître*** la confiance des consommateurs;	produits agroalimentaires de l'Union, ***y compris les conditions d'élevage des animaux pour les produits d'origine animale***, et qui ***renforce ainsi*** la confiance des consommateurs;

Or. en

Amendement 1053
Thomas Waitz
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 20 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	20 bis. demande que l'agriculture biologique bénéficie d'un soutien continu et accru dans le cadre de la prochaine PAC, en établissant des mesures adéquates pour la conversion et le maintien des exploitations biologiques qui contribuent déjà à la prospérité du secteur agricole de l'Union et à sa compétitivité sur les marchés régionaux et mondiaux; demande que des mesures incitant les agriculteurs et les nouveaux entrants à s'engager dans l'agriculture biologique soient une priorité de la prochaine PAC, tout en renforçant le marché biologique grâce aux outils disponibles dans la PAC, en combinaison avec différentes mesures au niveau de l'Union, aux niveaux national et régional;

Or. en

Amendement 1054
Gilles Pennelle, Valérie Deloge, Marie Dauchy

Proposition de résolution
Paragraphe 20 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	20 bis. demande l'introduction d'un étiquetage clair et obligatoire des denrées alimentaires indiquant un lieu d'origine précis dans l'État membre ou le pays tiers concerné;

Or. fr

Amendement 1055
Mireia Borrás Pabón

Proposition de résolution
Paragraphe 20 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	20 bis. demande une évaluation de l'impact sur l'agriculture européenne des différents accords de libre-échange signés par l'Union européenne;

Or. es

Amendement 1056
Gilles Pennelle, Valérie Deloge, Marie Dauchy

Proposition de résolution
Paragraphe 20 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	20 ter. demande que l'étiquetage national de l'origine ne soit possible que pour les produits dont les principaux ingrédients sont produits dans le pays concerné et que la seule transformation de ces produits soit insuffisante pour qu'ils portent l'étiquetage du pays concerné;

Or. fr

Amendement 1057
Gilles Pennelle, Valérie Deloge, Marie Dauchy

Proposition de résolution
Paragraphe 20 quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	20 quater. invite également la Commission européenne à suspendre totalement les denrées alimentaires ou protéines cultivées en laboratoire;

Or. fr

Amendement 1058
Daniel Buda, Dan-Ştefan Motreanu

Proposition de résolution
Paragraphe 21

Proposition de résolution	*Amendement*
21. plaide en faveur de l'éducation en matière de nutrition dans les écoles et les cantines scolaires, afin d'aider les enfants à comprendre l'importance d'une alimentation complète et équilibrée dès le plus jeune âge, par l'acquisition d'habitudes alimentaires et l'élaboration de menus scolaires comprenant une variété d'aliments sains et riches en nutriments, dans le but de contribuer à renforcer le bien-être physique et mental des élèves, dans le respect et la promotion de la gastronomie régionale en tant que patrimoine culturel;	21. plaide en faveur de l'éducation en matière de nutrition dans les écoles et les cantines scolaires, afin d'aider les enfants à comprendre l'importance d'une alimentation complète et équilibrée dès le plus jeune âge, par l'acquisition d'habitudes alimentaires et l'élaboration de menus scolaires comprenant une variété d'aliments sains et riches en nutriments, dans le but de contribuer à renforcer le bien-être physique et mental des élèves, dans le respect et la promotion de la gastronomie régionale en tant que patrimoine culturel; ***rappelle l'importance du programme de l'Union européenne pour la distribution de lait, de fruits et de légumes aux enfants dans le cadre du programme à destination des écoles, en tant qu'outil essentiel pour promouvoir une alimentation saine et soutenir les producteurs locaux; souligne que ce programme joue un rôle social essentiel, en particulier pour les enfants issus de milieux vulnérables, pour lesquels les***

repas scolaires peuvent être l'une des rares sources de nutrition équilibrée; souligne que certains États membres n'utilisent pas les fonds alloués, ce qui entraîne une sous-utilisation du budget disponible; demande que les fonds non utilisés soient redistribués aux États qui mettent activement en œuvre le programme, afin d'augmenter le nombre d'enfants bénéficiaires et de garantir une utilisation efficace et équitable des ressources existantes; demande également que le budget alloué à ce programme soit augmenté afin de répondre aux besoins croissants sur le terrain et de garantir l'accès du plus grand nombre possible d'enfants à des produits frais et sains;

Or. ro

Amendement 1059
Sergio Berlato, Carlo Fidanza, Francesco Ventola, Claudiu-Richard Târziu

Proposition de résolution
Paragraphe 21

Proposition de résolution	*Amendement*
21. plaide en faveur de l'éducation en matière de nutrition dans les écoles et les cantines scolaires, afin d'aider les enfants à comprendre l'importance d'une alimentation complète et équilibrée dès le plus jeune âge, par l'acquisition d'habitudes alimentaires et l'élaboration de menus scolaires comprenant une variété d'aliments sains et riches en nutriments, dans le but de contribuer à renforcer le bien-être physique et mental des élèves, dans le respect et la promotion de la gastronomie régionale en tant que patrimoine culturel;	21. plaide en faveur de l'éducation en matière de nutrition dans les écoles et les cantines scolaires, afin d'aider les enfants à comprendre l'importance d'une alimentation complète et équilibrée dès le plus jeune âge, par l'acquisition d'habitudes alimentaires et l'élaboration de menus scolaires comprenant une variété d'aliments sains et riches en nutriments, dans le but de contribuer à renforcer le bien-être physique et mental des élèves, dans le respect et la promotion de la gastronomie régionale en tant que patrimoine culturel; ***souligne qu'il importe d'associer les agriculteurs et les acteurs de la chaîne de valeur agroalimentaire à l'éducation alimentaire, de promouvoir les liens directs entre les producteurs et les écoles et d'encourager l'utilisation de***

denrées alimentaires locales, saisonnières et produites de manière durable dans le cadre d'une culture alimentaire plus large;

Or. en

Amendement 1060
Marko Vešligaj

Proposition de résolution
Paragraphe 21

Proposition de résolution	*Amendement*
21. plaide en faveur de l'éducation en matière de nutrition dans les écoles et les cantines scolaires, afin d'aider les enfants à comprendre l'importance d'une alimentation complète et équilibrée dès le plus jeune âge, par l'acquisition d'habitudes alimentaires et l'élaboration de menus scolaires comprenant une variété d'aliments sains et riches en nutriments, dans le but de contribuer à renforcer le bien-être physique et mental des élèves, dans le respect et la promotion de la gastronomie régionale en tant que patrimoine culturel;	21. plaide en faveur de l'éducation en matière de nutrition dans les écoles et les cantines scolaires, afin d'aider les enfants à comprendre l'importance d'une alimentation complète et équilibrée dès le plus jeune âge, par l'acquisition d'habitudes alimentaires et l'élaboration de menus scolaires comprenant une variété d'aliments sains et riches en nutriments, dans le but de contribuer à renforcer le bien-être physique et mental des élèves, dans le respect et la promotion de la gastronomie ***locale et*** régionale en tant que patrimoine culturel; ***invite instamment la Commission à garantir des ressources supplémentaires aux collectivités locales et régionales pour les programmes visant ces activités;***

Or. en

Amendement 1061
Zsuzsanna Borvendég

Proposition de résolution
Paragraphe 21

Proposition de résolution	*Amendement*
21. plaide en faveur de l'éducation en	21. plaide en faveur de l'éducation en

matière de nutrition dans les écoles et les cantines scolaires, afin d'aider les enfants à comprendre l'importance d'une alimentation complète et ***équilibrée*** dès le plus jeune âge, par l'acquisition d'habitudes alimentaires et l'élaboration de menus scolaires comprenant une variété d'aliments sains et riches en nutriments, dans le but de contribuer à renforcer le bien-être physique et mental des élèves, dans le respect et la promotion de la gastronomie régionale en tant que patrimoine culturel;

matière de nutrition dans les écoles et les cantines scolaires, afin d'aider les enfants à comprendre l'importance d'une alimentation complète***, équilibrée*** et ***respectueuse de la santé*** dès le plus jeune âge, par l'acquisition d'habitudes alimentaires et l'élaboration de menus scolaires comprenant une variété d'aliments sains et riches en nutriments, dans le but de contribuer à renforcer le bien-être physique et mental des élèves, dans le respect et la promotion de la gastronomie régionale en tant que patrimoine culturel;

Or. hu

Amendement 1062
Gilles Pennelle, Valérie Deloge, Marie Dauchy

Proposition de résolution
Paragraphe 21

Proposition de résolution	*Amendement*
21. plaide en faveur de l'éducation en matière de nutrition dans les écoles et les cantines scolaires, afin d'aider les enfants à comprendre l'importance d'une alimentation complète et équilibrée dès le plus jeune âge, par l'acquisition d'habitudes alimentaires et l'élaboration de menus scolaires comprenant une variété d'aliments sains et riches en nutriments, dans le but de contribuer à renforcer le bien-être physique et mental des élèves, dans le respect et la promotion de la gastronomie régionale en tant que patrimoine culturel;	21. plaide en faveur de l'éducation en matière de nutrition dans les écoles et les cantines scolaires, afin d'aider les enfants à comprendre l'importance d'une alimentation complète et équilibrée dès le plus jeune âge, par l'acquisition d'habitudes alimentaires et l'élaboration de menus scolaires comprenant une variété d'aliments sains et riches en nutriments, dans le but de contribuer à renforcer le bien-être physique et mental des élèves, dans le respect et la promotion de la gastronomie ***nationale,*** régionale ***et locale*** en tant que patrimoine culturel;

Or. fr

Amendement 1063
Marion Maréchal, Sergio Berlato

Proposition de résolution
Paragraphe 21

Proposition de résolution	*Amendement*
21. plaide en faveur de l'éducation en matière de nutrition dans les écoles et les cantines scolaires, afin d'aider les enfants à comprendre l'importance d'une alimentation complète et équilibrée dès le plus jeune âge, par l'acquisition d'habitudes alimentaires et l'élaboration de menus scolaires comprenant une variété d'aliments sains et riches en nutriments, dans le but de contribuer à renforcer le bien-être physique et mental des élèves, dans le respect et la promotion de la gastronomie régionale en tant que patrimoine culturel;	21. plaide en faveur de l'éducation en matière de nutrition dans les écoles et les cantines scolaires, afin d'aider les enfants à comprendre l'importance d'une alimentation complète et équilibrée dès le plus jeune âge, par l'acquisition d'habitudes alimentaires et l'élaboration de menus scolaires comprenant une variété d'aliments ***locaux, saisonniers,*** sains et riches en nutriments, dans le but de contribuer à renforcer le bien-être physique et mental des élèves, dans le respect et la promotion de la gastronomie régionale en tant que patrimoine culturel;

Or. en

Amendement 1064
Carmen Crespo Díaz, Esther Herranz García, Gabriel Mato, Elena Nevado del Campo, Juan Ignacio Zoido Álvarez

Proposition de résolution
Paragraphe 21

Proposition de résolution	*Amendement*
21. plaide en faveur de l'éducation en matière de nutrition dans les écoles et les cantines scolaires, afin d'aider les enfants à comprendre l'importance d'une alimentation complète et équilibrée dès le plus jeune âge, par l'acquisition d'habitudes alimentaires et l'élaboration de menus scolaires comprenant une variété d'aliments sains et riches en nutriments, dans le but de contribuer à renforcer le bien-être physique et mental des élèves, dans le respect et la promotion de la gastronomie régionale en tant que patrimoine culturel;	21. plaide en faveur de l'éducation en matière de nutrition dans les écoles et les cantines scolaires, afin d'aider les enfants à comprendre l'importance d'une alimentation complète et équilibrée dès le plus jeune âge, par l'acquisition d'habitudes alimentaires et l'élaboration de menus scolaires comprenant une variété d'aliments sains et riches en nutriments, dans le but de contribuer à renforcer le bien-être physique et mental des élèves, dans le respect et la promotion de la gastronomie régionale ***et saisonnière*** en tant que patrimoine culturel;

Or. es

Amendement 1065
Anja Hazekamp

Proposition de résolution
Paragraphe 21

Proposition de résolution	*Amendement*
21. plaide en faveur de l'éducation en matière de nutrition dans les écoles et les cantines scolaires, afin d'aider les enfants à comprendre l'importance d'une alimentation complète et ***équilibrée*** dès le plus jeune âge, par l'acquisition d'habitudes alimentaires et l'élaboration de menus scolaires comprenant une variété d'aliments sains et riches en ***nutriments***, dans le but de contribuer à renforcer le bien-être physique et mental des élèves, dans le respect et la promotion de la gastronomie régionale en tant que patrimoine culturel;	21. plaide en faveur de l'éducation en matière de nutrition dans les écoles et les cantines scolaires, afin d'aider les enfants à comprendre ***l'origine des aliments et*** l'importance d'une alimentation complète***,*** ***durable*** et ***plus végétale*** dès le plus jeune âge, par l'acquisition d'habitudes alimentaires et l'élaboration de menus scolaires comprenant une variété d'aliments ***biologiques,*** sains et riches en ***vitamines et en fibres***, dans le but de contribuer à renforcer le bien-être physique et mental des élèves, dans le respect et la promotion de la gastronomie régionale en tant que patrimoine culturel;

Or. en

Amendement 1066
Céline Imart

Proposition de résolution
Paragraphe 21 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	21 bis. est profondément préoccupé par l'augmentation du nombre de projets de production de «viande cultivée en laboratoire»; souligne la nécessité de revoir le cadre législatif de l'Union pour l'autorisation de ces produits afin qu'il tienne davantage compte des implications économiques, sociales et environnementales de ce type d'innovation ainsi que des considérations éthiques qui s'y rapportent;

Or. fr

Amendement 1067
Gilles Pennelle, Valérie Deloge, Marie Dauchy

Proposition de résolution
Paragraphe 21 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	21 bis. invite également la Commission européenne à mettre un terme aux systèmes simplistes d'étiquetage sur la face avant des emballages, tels que le Nutri-Score, en raison de l'absence d'un large consensus scientifique et du risque que l'industrie modifie les paramètres pour servir ses intérêts;

Or. fr

Amendement 1068
Mireia Borrás Pabón

Proposition de résolution
Paragraphe 21 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	21 bis. demande également à la Commission européenne de mettre un terme aux systèmes d'étiquetage initiaux considérés comme simplistes, tels que l'appel à propositions, en raison de l'absence d'un large consensus scientifique et du risque que l'industrie modifie les paramètres en fonction de ses intérêts;

Or. es

Amendement 1069
Cristina Maestre, Elena Sancho Murillo

Proposition de résolution
Paragraphe 21 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	21 bis. souligne que les marchés publics doivent être guidés par la qualité, et non par le prix, et promouvoir la consommation de produits écologiques, biologiques, locaux et saisonniers;

Or. es

Amendement 1070
Gilles Pennelle, Valérie Deloge, Marie Dauchy

Proposition de résolution
Paragraphe 21 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	21 ter. demande un soutien et une meilleure promotion des terroirs, des traditions, du savoir-faire et du patrimoine gastronomique, notamment par la défense et la promotion des IGP;

Or. fr

Amendement 1071
Anja Hazekamp

Proposition de résolution
Paragraphe 22

Proposition de résolution	*Amendement*
22. demande que soit portés à la connaissance de tous le travail essentiel qu'accomplissent les agriculteurs en faveur de la sécurité et de la santé alimentaires ainsi que leur engagement en faveur de pratiques durables et ce, à l'aide de campagnes destinées à cimenter	***supprimé***

la relation des consommateurs avec les agriculteurs et les produits agroalimentaires européens, sachant qu'il est tout aussi primordial de lutter contre les messages erronés et injustifiés que de corriger l'image dépréciée et fondée sur des préjugés qu'une partie de la société se fait des agriculteurs;

Or. en

Amendement 1072
Zsuzsanna Borvendég

Proposition de résolution
Paragraphe 22

Proposition de résolution	*Amendement*
22. demande que soit portés à la connaissance de tous le travail essentiel qu'accomplissent les agriculteurs en faveur de la sécurité et de la santé alimentaires ainsi que leur engagement en faveur de pratiques durables et ce, à l'aide de campagnes destinées à cimenter la relation des consommateurs avec les agriculteurs et les produits agroalimentaires européens, sachant qu'il est tout aussi primordial de lutter contre les messages erronés et injustifiés que de corriger l'image dépréciée et fondée sur des préjugés qu'une partie de la société se fait des agriculteurs;	22. demande que soit portés à la connaissance de tous le travail essentiel qu'accomplissent les agriculteurs en faveur de la sécurité et de la santé alimentaires ainsi que leur engagement en faveur de pratiques durables et ce, à l'aide de campagnes destinées à cimenter la relation des consommateurs avec les agriculteurs et les produits agroalimentaires européens, sachant qu'il est tout aussi primordial de lutter contre les messages erronés et injustifiés que de corriger l'image dépréciée et fondée sur des préjugés qu'une partie de la société se fait des agriculteurs; ***à cette fin, il soutient la création d'exploitations modèles permettant aux consommateurs de s'informer sur des modèles agricoles sains et durables (circulaires), dont un élément essentiel devrait être l'intégration de la production végétale et animale, le compostage et le développement de l'agriculture biologique;***

Or. hu

Amendement 1073
Carmen Crespo Díaz, Esther Herranz García, Gabriel Mato, Elena Nevado del Campo, Juan Ignacio Zoido Álvarez

Proposition de résolution
Paragraphe 22

Proposition de résolution	*Amendement*
22. demande que soit portés à la connaissance de tous le travail essentiel qu'accomplissent les agriculteurs en faveur de la sécurité et de la santé alimentaires ainsi que leur engagement en faveur de pratiques durables et ce, à l'aide de campagnes destinées à cimenter la relation des consommateurs avec les agriculteurs et les produits agroalimentaires européens, sachant qu'il est tout aussi primordial de lutter contre les messages erronés et injustifiés que de corriger l'image dépréciée et fondée sur des préjugés qu'une partie de la société se fait des agriculteurs;	22. demande que soit portés à la connaissance de tous le travail essentiel qu'accomplissent les agriculteurs en faveur de la sécurité et de la santé alimentaires ainsi que leur engagement en faveur de pratiques durables et ce, à l'aide de campagnes destinées à cimenter la relation des consommateurs avec les agriculteurs et les produits agroalimentaires européens, sachant qu'il est tout aussi primordial de lutter contre les messages erronés et injustifiés que de corriger l'image dépréciée et fondée sur des préjugés qu'une partie de la société se fait des agriculteurs; ***invite instamment les États membres à inclure cette reconnaissance dans leurs plans éducatifs afin de rendre l'agriculture et l'élevage attrayants en tant qu'activité économique pendant la phase de formation;***

Or. es

Amendement 1074
André Rodrigues

Proposition de résolution
Paragraphe 22

Proposition de résolution	*Amendement*
22. ***demande que soit portés*** à la ***connaissance*** de ***tous*** le travail essentiel qu'accomplissent les agriculteurs en faveur de la sécurité et de la santé alimentaires ainsi que leur engagement en faveur de pratiques durables et ce, à l'aide de campagnes destinées à cimenter la relation	22. ***encourage les responsables politiques, les écoles, les médias, les agriculteurs et les associations locales à œuvrer ensemble à la promotion d'une image positive de l'agriculture, à accroître son attrait pour les jeunes pour qu'ils entrent dans le secteur et à mieux***

des consommateurs avec les agriculteurs et les produits agroalimentaires européens***,*** ***sachant qu'il est tout aussi primordial de lutter contre les messages erronés et injustifiés que de corriger l'image dépréciée et fondée sur des préjugés qu'une partie de la société se fait des agriculteurs***;	***communiquer sur le rôle des agriculteurs dans la production alimentaire et les services environnementaux; demande que des initiatives soient prises au niveau de l'Union pour mieux communiquer sur*** le travail essentiel qu'accomplissent les agriculteurs en faveur de la sécurité et de la santé alimentaires ainsi que leur engagement en faveur de pratiques durables et ce, à l'aide de campagnes destinées à cimenter la relation des consommateurs avec les agriculteurs et les produits agroalimentaires européens;
	Or. en

Amendement 1075
Marko Vešligaj

Proposition de résolution
Paragraphe 22

Proposition de résolution	*Amendement*
22. demande que soit portés à la connaissance de tous le travail essentiel qu'accomplissent les agriculteurs en faveur de la sécurité et de la santé alimentaires ainsi que leur engagement en faveur de pratiques durables et ce, à l'aide de campagnes destinées à cimenter la relation des consommateurs avec les agriculteurs et les produits agroalimentaires européens***,*** ***sachant qu'il est tout aussi primordial de lutter contre les messages erronés et injustifiés que de corriger l'image dépréciée et fondée sur des préjugés qu'une partie de la société se fait des agriculteurs***;	22. demande que soit portés à la connaissance de tous le travail essentiel qu'accomplissent les agriculteurs ***et les travailleurs agricoles*** en faveur de la sécurité et de la santé alimentaires ainsi que leur engagement en faveur de pratiques durables et ce, à l'aide de campagnes destinées à cimenter la relation des consommateurs avec les agriculteurs et les produits agroalimentaires européens;
	Or. en

Amendement 1076
Alexander Bernhuber

Proposition de résolution
Paragraphe 22

Proposition de résolution	*Amendement*
22. demande que soit portés à la connaissance de tous le travail essentiel qu'accomplissent les agriculteurs en faveur de la sécurité et de la santé alimentaires ainsi que leur engagement en faveur de pratiques durables et ce, à l'aide de campagnes destinées à cimenter la relation des consommateurs avec les agriculteurs et les produits agroalimentaires européens, sachant qu'il est tout aussi primordial de lutter contre les messages erronés et injustifiés que de corriger l'image dépréciée et fondée sur des préjugés qu'une partie de la société se fait des agriculteurs;	22. demande que soit portés à la connaissance de tous le travail essentiel qu'accomplissent les agriculteurs en faveur de la sécurité et de la santé alimentaires ainsi que leur engagement en faveur de pratiques durables***, ainsi que de leur précieuse contribution à la protection de l'environnement et du climat,*** et ce, à l'aide de campagnes destinées à cimenter la relation des consommateurs avec les agriculteurs et les produits agroalimentaires européens, sachant qu'il est tout aussi primordial de lutter contre les messages erronés et injustifiés que de corriger l'image dépréciée et fondée sur des préjugés qu'une partie de la société se fait des agriculteurs;

Or. en

Amendement 1077
Camilla Laureti, Eric Sargiacomo

Proposition de résolution
Paragraphe 22

Proposition de résolution	*Amendement*
22. demande que soit portés à la connaissance de tous le travail essentiel qu'accomplissent les agriculteurs en faveur de la sécurité et de la santé alimentaires ainsi que leur engagement en faveur de pratiques durables et ce, à l'aide de campagnes destinées à ***cimenter*** la relation des consommateurs avec les agriculteurs et les produits agroalimentaires européens, sachant qu'il est tout aussi primordial de lutter contre ***les messages erronés et injustifiés*** que ***de corriger l'image dépréciée*** et ***fondée sur des préjugés qu'une partie de la société se fait des***	22. demande que soit portés à la connaissance de tous le travail essentiel qu'accomplissent les agriculteurs en faveur de la sécurité et de la santé alimentaires ainsi que leur engagement en faveur de pratiques durables et ce, à l'aide de campagnes destinées à ***sensibiliser les consommateurs à ce qu'ils choisissent lors de l'achat ainsi qu'à la valeur ajoutée de l'agriculture durable, en cimentant*** la relation des consommateurs avec les agriculteurs et les produits agroalimentaires européens, sachant qu'il est tout aussi primordial de lutter contre ***la***

agriculteurs;	***désinformation ainsi*** que ***les messages erronés*** et ***trompeurs***;

Or. en

Amendement 1078
Thomas Waitz
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 22 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	22 bis. note le niveau élevé d'insatisfaction des habitants des zones rurales, qui s'explique par de nombreuses années de déhiérarchisation des priorités et de sous-investissement, comme en témoignent la pauvreté rurale, y compris parmi les producteurs de denrées alimentaires, et l'isolement; souligne dès lors le rôle important d'une société civile et démocratique ouverte, en particulier dans les zones rurales. demande un meilleur accès aux structures décisionnelles qui régissent leurs possibilités, leur connectivité et leurs ressources. appelle de ses vœux une représentation et une participation démocratique accrues dans les enceintes civiques, telles que les parlements ruraux, et se penche sur d'autres modèles tels que les chambres d'agriculture. souligne le rôle des syndicats, des citoyens, des forums, des structures religieuses et communautaires (églises, mosquées, synagogues), ainsi que de toutes sortes de structures non gouvernementales et de la société civile qui peuvent contribuer à faire entendre la voix des zones rurales dans la solidarité, en établissant des liens et des synergies avec les citoyens urbains. se félicite du rôle et des conclusions du dialogue stratégique visant à inverser la polarisation des avis;

Or. en

Amendement 1079
Sergio Berlato, Carlo Fidanza, Francesco Ventola, Claudiu-Richard Târziu

Proposition de résolution
Paragraphe 22 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	22 bis. reconnaît le rôle de l'agriculture non seulement en tant que fournisseur de services alimentaires et environnementaux, mais aussi en tant que contributeur essentiel à la responsabilité sociale et à des conditions de travail décentes dans les zones rurales; soutient l'introduction d'un mécanisme de conditionnalité sociale dans le cadre de la PAC, à condition que sa mise en œuvre soit proportionnée et clairement définie et qu'elle évite de créer des charges administratives disproportionnées pour les exploitations agricoles, en particulier les exploitations familiales et les petites exploitations; demande des mesures qui récompensent les exploitations qui respectent les normes sociales et du travail, améliorent la transparence tout au long de la chaîne de valeur et renforcent la coopération avec les autorités nationales du travail;

Or. en

Amendement 1080
Bert-Jan Ruissen

Proposition de résolution
Paragraphe 22 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	22 bis. souligne que, pour parvenir à un rendement durable des cultures, il est

nécessaire que les agriculteurs et les horticulteurs soient en mesure de protéger leurs cultures de manière adéquate contre les maladies et les organismes nuisibles; demande une autorisation plus rapide des produits phytopharmaceutiques, à la fois des produits à faible risque et des produits chimiques, qui restent tous deux nécessaires dans le cadre de la lutte intégrée contre les ennemis des cultures; souligne expressément l'engagement de la Commission de ne pas retirer l'autorisation de produits existants si des produits de substitution efficaces n'ont pas encore été autorisés;

Or. nl

Amendement 1081
Jessika Van Leeuwen, Sander Smit

Proposition de résolution
Paragraphe 22 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	22 bis. invite la Commission à veiller à ce que la politique agricole commune pour l'après-2027 offre une plus grande flexibilité et un soutien accru à la restauration de la nature à l'échelle du paysage, y compris par la réaffectation adaptative des zones Natura 2000 lorsque cela se justifie d'un point de vue écologique; souligne que des approches plus dynamiques et plus coopératives entre les agriculteurs et les gestionnaires de la nature sont nécessaires pour réduire les conflits d'utilisation des terres, promouvoir la biodiversité et favoriser des modèles innovants de gestion durable des terres;

Or. en

Amendement 1082
Sebastian Everding

Proposition de résolution
Paragraphe 22 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	22 bis. réaffirme que l'amélioration du bien-être animal et la réduction de l'utilisation d'antimicrobiens chez les animaux destinés à la production de denrées alimentaires dans l'ensemble de l'Union constituent l'un des objectifs de la PAC, mais que, jusqu'à présent, seules des améliorations sectorielles ou régionales ont été réalisées à cet égard; invite la Commission à redoubler d'efforts pour veiller à ce que la nouvelle PAC contribue efficacement à la réalisation de ces objectifs;

Or. en

Amendement 1083
Cristina Maestre, Elena Sancho Murillo

Proposition de résolution
Paragraphe 22 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	22 bis. estime qu'il convient de continuer à soutenir financièrement l'approche LEADER mise en œuvre par les groupes de développement rural au moyen de stratégies participatives de développement local, tant dans le cadre de la PAC qu'avec d'autres instruments de soutien européens, en envisageant, le cas échéant, d'augmenter l'enveloppe financière minimale prévue pour cette initiative;

Or. es

Amendement 1084
Krzysztof Hetman

Proposition de résolution
Paragraphe 22 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	22 bis. invite la Commission à soutenir la production d'intrants agricoles de l'Union (en particulier les engrais et les médicaments vétérinaires) et les efforts visant à garantir leur approvisionnement et leur disponibilité, y compris leur caractère abordable;

Or. pl

Amendement 1085
Thomas Waitz
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 22 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	22 ter. souligne qu'il importe de garantir un accès inclusif aux structures décisionnelles et une participation démocratique dans le cadre de la programmation et de la mise en œuvre de la PAC; souligne qu'une participation significative de la société civile est essentielle pour garantir que la programmation de la PAC reflète la diversité des contextes territoriaux et socio-économiques; demande, à cet égard, le renforcement du principe de partenariat et l'application d'une véritable gouvernance à plusieurs niveaux dans la mise en œuvre de la PAC, tant dans la conception que dans le suivi des plans stratégiques relevant de la PAC et, en particulier, par la participation des autorités régionales, le cas échéant;

Or. en

Amendement 1086
Jessika Van Leeuwen, Sander Smit, Céline Imart

Proposition de résolution
Paragraphe 22 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	22 ter. demande de préserver le budget de la PAC pour la période 2028-2034 sur une base ajustée à l'inflation afin de garantir que les fonds sont effectivement versés aux agriculteurs;

Or. en

Amendement 1087
Thomas Waitz
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 22 quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	22 quater. souligne l'importance du développement rural de la PAC, par l'intermédiaire de Leader, des GAL et du développement local mené par les acteurs locaux, dans la construction de liens ruraux et urbains plus denses — trouver des marchés, développer les ventes directes et les circuits alimentaires courts, de manière à renforcer et à créer des économies locales, mais aussi des démocraties régionales, en établissant des liens entre les citoyens urbains et les consommateurs ruraux et les producteurs ruraux; note également le rôle potentiel et souvent inexploité de la PAC dans le renouvellement des générations, en améliorant l'accès à la terre et au capital, en particulier pour les nouveaux

agriculteurs entrant dans le secteur;

Or. en

Amendement 1088
Thomas Waitz
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Sous-titre 1 bis – paragraphe 1 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	1 bis. Un second pilier de développement rural fort, cofinancé par le FEADER, distinct de la politique de cohésion et axé sur les zones rurales

Or. en

Amendement 1089
Thomas Waitz
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Sous-titre 1 bis – paragraphe 1 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	1 bis. réaffirme que la réalisation des objectifs de la vision à long terme de l'UE pour les zones rurales jusqu'en 2040 nécessite une action forte et soutenue tout au long des prochaines périodes de programmation et à tous les niveaux de gouvernance; invite à cet égard la Commission à élaborer une stratégie rurale mesurable et cohérente, y compris un plan d'action actualisé de l'Union pour les zones rurales; souligne qu'un financement adéquat et stable est essentiel à la mise en œuvre et invite la Commission et les États membres à garantir un soutien accru aux zones rurales dans le prochain CFP;

1 bis Proposé sous une nouvelle rubrique
1 bis. Un second pilier de développement rural fort

Or. en

Amendement 1090
Thomas Waitz
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Sous-titre 1 bis – paragraphe 1 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	1 ter. souligne le rôle fondamental du Feader, parallèlement aux fonds de la politique de cohésion, pour soutenir la transition des zones rurales tout en promouvant la diversification économique, l'emploi de qualité, l'inclusion sociale et l'amélioration des services et des infrastructures; souligne la nécessité d'améliorer les complémentarités entre les fonds, de réduire la complexité administrative et de faciliter la mise en œuvre de projets de développement rural bénéficiant de financements multiples;
	1 bis Proposé sous une nouvelle rubrique
	1 bis. Un second pilier de développement rural fort

Or. en

Amendement 1091
Thomas Waitz
au nom du groupe Verts/ALE
Cristina Guarda

Proposition de résolution
Sous-titre 1 bis – paragraphe 1 quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	1 quater. demande qu'une part spécifique du budget consacré au développement rural soutienne les investissements locaux intégrés dans le développement des communautés rurales, les services publics, les infrastructures et les mesures environnementales, y compris la restauration de la nature, la protection de la biodiversité, la gestion durable des terres et de l'eau; insiste sur la nécessité d'allouer des fonds à Leader afin de renforcer les approches ascendantes du développement local mené par les acteurs locaux;
	(Proposé sous une nouvelle rubrique 1 bis. Un second pilier de développement rural fort)

Or. en

Amendement 1092
Cristina Guarda

Proposition de résolution
Sous-titre 1 bis – paragraphe 1 quinquies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	1 quinquies. rejette les modèles de gestion centralisée des fonds qui affaiblissent la gouvernance à multiniveaux ainsi que les principes de partenariat et de subsidiarité; souligne qu'il importe de maintenir la participation active des collectivités régionales et locales. soutient le renforcement de la coordination et des complémentarités entre la PAC et la politique de cohésion, mais s'oppose fermement à toute fusion du développement rural avec la politique de cohésion; réaffirme la nécessité de préserver la structure à deux piliers de la PAC afin de mettre clairement l'accent

sur le développement rural;

1 bis Proposé sous une nouvelle rubrique 1 bis. Un second pilier de développement rural fort

Or. en

Amendement 1093
Anja Hazekamp

Proposition de résolution
Paragraphe 23

Proposition de résolution	*Amendement*
23. soutient, à l'avenir, l'objectif de la Commission pour la période 2024-2029 de se concentrer sur la réduction des charges administratives et la simplification de la législation; souligne qu'un tel objectif doit sous-tendre toutes les actions;	***supprimé***

Or. en

Amendement 1094
Daniel Buda, Dan-Ştefan Motreanu

Proposition de résolution
Paragraphe 23

Proposition de résolution	*Amendement*
23. soutient, à l'avenir, l'objectif de la Commission pour la période 2024-2029 de se concentrer sur la réduction des charges administratives et la simplification de la législation; souligne qu'un tel objectif doit sous-tendre toutes les actions;	23. soutient, à l'avenir, l'objectif de la Commission pour la période 2024-2029 de se concentrer sur la réduction des charges administratives et la simplification de la législation ***en tant que priorité stratégique transversale, en soulignant la nécessité de réformes structurelles pour faciliter l'accès aux aides de la PAC et rendre la mise en œuvre sur le terrain plus efficace***; souligne qu'un tel objectif doit sous-tendre toutes les actions; ***souligne qu'une***

approche impliquant une analyse périodique des exigences administratives en vue de les réduire afin de tenir compte de la nécessité d'adapter l'agriculture aux exigences futures aurait un impact positif à long terme.

Or. ro

Amendement 1095
Luke Ming Flanagan
au nom du groupe The Left

Proposition de résolution
Paragraphe 23

Proposition de résolution	*Amendement*
23. soutient, à l'avenir, l'objectif de la Commission pour la période 2024-2029 de se concentrer sur la réduction des charges administratives et la simplification de la législation; souligne qu'un tel objectif doit sous-tendre toutes les actions;	23. soutient, à l'avenir, l'objectif de la Commission pour la période 2024-2029 de se concentrer sur la réduction des charges administratives et la simplification de la législation; souligne qu'un tel objectif doit sous-tendre toutes les actions; ***est d'avis que, dans la prochaine version de la PAC, il convient d'inclure un mécanisme, dans le respect du principe de subsidiarité, pour s'attaquer au problème reconnu de la surréglementation au niveau national; souligne que la surréglementation accroît la complexité pour les agriculteurs et les bénéficiaires, ce qui réduit l'efficacité et l'adoption des mesures;***

Or. en

Amendement 1096
André Rodrigues

Proposition de résolution
Paragraphe 23

Proposition de résolution	*Amendement*
23. soutient, à l'avenir, l'objectif de la	23. soutient, à l'avenir, l'objectif de la

Commission pour la période 2024-2029 de se concentrer sur la réduction des charges administratives et la simplification de la législation; ***souligne qu'un tel objectif doit sous-tendre toutes les actions***;	Commission pour la période 2024-2029 de se concentrer sur la réduction des charges administratives et la simplification de la législation; ***signale toutefois que la simplification des procédures ne devrait pas conduire à une déréglementation, étant donné que le maintien d'un cadre réglementaire solide au niveau de l'Union est essentiel pour préserver le caractère commun de la politique agricole et le soutien public à un cadre financier solide***;
	Or. en

Amendement 1097
Thomas Waitz
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 23

Proposition de résolution	*Amendement*
23. soutient, à l'avenir, l'objectif de la Commission pour la période 2024-2029 de se concentrer sur la réduction des charges administratives et la simplification de la législation***; souligne qu'un tel objectif doit sous-tendre toutes*** les ***actions***;	23. soutient, à l'avenir, l'objectif de la Commission pour la période 2024-2029 de se concentrer sur la réduction des charges administratives et la simplification de la législation ***sans compromettre les normes, tout en continuant à atteindre les objectifs des politiques et des lois qui restent valables, nécessaires et même demandées par le marché et la société, et auxquelles*** les ***citoyens sont heureux de contribuer1 bis***;
	1 bis Eurobaromètre 2024 «Les Européens, l'agriculture et la PAC» cité par le rapporteur au considérant H sur https://europa.eu/eurobarometer/surveys/detail/3226
	Or. en

Amendement 1098
Stefan Köhler, Norbert Lins, Christine Schneider, Marion Walsmann, Lena Düpont

Proposition de résolution
Paragraphe 23

Proposition de résolution	*Amendement*
23. soutient, à l'avenir, l'objectif de la Commission pour la période 2024-2029 de se concentrer sur la réduction des charges administratives et la simplification de la législation; souligne qu'un tel objectif doit sous-tendre toutes les actions;	23. soutient, à l'avenir, l'objectif de la Commission pour la période 2024-2029 de se concentrer sur la réduction des charges administratives et la simplification de la législation; souligne qu'un tel objectif doit sous-tendre toutes les actions; ***demande instamment d'améliorer la coordination entre la Commission européenne et les autorités nationales;***

Or. en

Amendement 1099
Marko Vešligaj

Proposition de résolution
Paragraphe 23

Proposition de résolution	*Amendement*
23. ***soutient***, ***à l'avenir***, l'objectif de la Commission pour la période 2024-2029 de se concentrer sur la réduction des charges administratives et la simplification de la législation; souligne ***qu'un tel objectif doit sous-tendre toutes*** les ***actions***;	23. ***salue***, ***dans une optique d'avenir***, l'objectif de la Commission pour la période 2024-2029 de se concentrer sur la réduction des charges administratives et la simplification de la législation; souligne ***que des mécanismes clairs de transparence et de responsabilité doivent être mis au point tout en garantissant*** les ***normes sociales et environnementales les plus élevées dans l'ensemble du secteur***;

Or. en

Amendement 1100
Sergio Berlato, Carlo Fidanza, Francesco Ventola, Claudiu-Richard Târziu

Proposition de résolution
Paragraphe 23

Proposition de résolution	*Amendement*
23. soutient, à l'avenir, l'objectif de la Commission pour la période 2024-2029 de se concentrer sur la réduction des charges administratives et la simplification de la législation; souligne qu'un tel objectif doit sous-tendre toutes les actions;	23. soutient, à l'avenir, l'objectif de la Commission pour la période 2024-2029 de se concentrer sur la réduction des charges administratives et la simplification de la législation; souligne qu'un tel objectif doit sous-tendre toutes les actions ***et que toutes les mesures de simplification obtenues avant la nouvelle législation devraient être maintenues***;

Or. en

Amendement 1101
Alexander Bernhuber

Proposition de résolution
Paragraphe 23

Proposition de résolution	*Amendement*
23. soutient, à l'avenir, l'objectif de la Commission pour la période 2024-2029 de se concentrer sur la réduction des charges administratives et la simplification de la législation; souligne qu'un tel objectif doit sous-tendre toutes les actions;	23. soutient, à l'avenir, l'objectif de la Commission pour la période 2024-2029 de se concentrer sur la réduction des charges administratives et la simplification de la législation; souligne qu'un tel objectif doit sous-tendre toutes les actions ***sans compromettre les cinq principaux objectifs de la PAC énoncés à l'article 39 du traité FUE***;

Or. en

Amendement 1102
Carola Rackete

Proposition de résolution
Paragraphe 23

Proposition de résolution	*Amendement*
23. soutient, à l'avenir, l'objectif de la Commission pour la période 2024-2029 de se concentrer sur la réduction des charges administratives et la simplification de la législation; souligne qu'un tel objectif doit ***sous-tendre toutes les actions***;	23. soutient, à l'avenir, l'objectif de la Commission pour la période 2024-2029 de se concentrer sur la réduction des charges administratives et la simplification de la législation; souligne qu'un tel objectif ***est extrêmement important pour les agriculteurs, mais qu'il ne*** doit ***pas se traduire par une baisse des ambitions sociales ou environnementales***;

Or. en

Amendement 1103
Maria Noichl

Proposition de résolution
Paragraphe 23

Proposition de résolution	*Amendement*
23. soutient, à l'avenir, l'objectif de la Commission pour la période 2024-2029 de se concentrer sur la réduction des charges administratives et la simplification de la législation; souligne qu'un tel objectif doit sous-tendre toutes les actions;	23. soutient, à l'avenir, l'objectif de la Commission pour la période 2024-2029 de se concentrer sur la réduction des charges administratives et la simplification de la législation***, sans réduire les ambitions et les normes sociales et environnementales***; souligne qu'un tel objectif doit sous-tendre toutes les actions;

Or. en

Amendement 1104
Camilla Laureti, Stefano Bonaccini, Eric Sargiacomo

Proposition de résolution
Paragraphe 23

Proposition de résolution	*Amendement*
23. soutient, à l'avenir, l'objectif de la Commission pour la période 2024-2029 de se concentrer sur la réduction des charges	23. soutient, à l'avenir, l'objectif de la Commission pour la période 2024-2029 de se concentrer sur la réduction des charges

administratives et la simplification de la législation; souligne qu'un tel objectif doit sous-tendre toutes les actions;	administratives et la simplification de la législation; souligne qu'un tel objectif doit sous-tendre toutes les actions ***visant à assurer la durabilité sociale, environnementale et économique***;
	Or. en

Amendement 1105
Eric Sargiacomo

Proposition de résolution
Paragraphe 23

Proposition de résolution	*Amendement*
23. soutient, à l'avenir, l'objectif de la Commission pour la période 2024-2029 de ***se concentrer sur la réduction des*** charges administratives ***et la simplification de la législation***; souligne qu'un tel objectif doit sous-tendre toutes les actions;	23. soutient, à l'avenir, l'objectif de la Commission pour la période 2024-2029 de ***réduire les*** charges administratives ***pour les agriculteurs***; souligne qu'un tel objectif doit sous-tendre toutes les actions;
	Or. fr

Amendement 1106
Luke Ming Flanagan
au nom du groupe The Left

Proposition de résolution
Paragraphe 23 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	23 bis. relève que, pour la période 2023-27, la politique agricole commune (PAC) s'articule autour de dix objectifs clés, axés sur des objectifs sociaux, environnementaux et économiques; note qu'il s'agissait de garantir un revenu équitable aux agriculteurs; de renforcer la compétitivité; d'améliorer la position des agriculteurs dans la chaîne alimentaire; d'instaurer des mesures de lutte contre le changement climatique, de

protéger l'environnement, de préserver les paysages et la biodiversité; de soutenir le renouvellement des générations; de définir des zones rurales dynamiques, de garantir la qualité des denrées alimentaires et la santé; de promouvoir les connaissances et l'innovation. souligne que le règlement relatif aux plans stratégiques relevant de la PAC contenait un large éventail d'outils pour atteindre ces objectifs, allant du plafonnement des paiements directs et de l'aide redistributive complémentaire au revenu pour un développement durable (CRISS) au soutien des petits agriculteurs, en passant par les programmes écologiques et l'option d'une action de niveau supérieur au titre du deuxième pilier pour soutenir les actions en faveur de l'environnement; regrette que la grande majorité des États membres n'aient pas fait usage de la vaste gamme d'outils et d'options dont ils disposaient et qu'ils n'aient fait que le minimum requis par le règlement, bien qu'ils aient eu la possibilité d'être plus ambitieux; est donc convaincu que le nouveau règlement doit être ambitieux en ce qui concerne l'octroi de soutiens aux petits agriculteurs, aux jeunes agriculteurs et à l'environnement, dans le respect de la subsidiarité, comme l'a déclaré le député, qui a manifesté sa réticence à prendre en charge les intérêts particuliers qui sont en faveur du statu quo;

Or. en

Amendement 1107
Paulo Do Nascimento Cabral

Proposition de résolution
Paragraphe 23 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	23 bis. demande la simplification des critères d'éligibilité et des conditions d'accès aux fonds pour les investissements dans les exploitations agricoles au titre du deuxième pilier de la politique agricole commune et d'autres instruments de soutien au secteur; souligne que les procédures de demande actuelles sont souvent trop complexes, longues et bureaucratiques, ce qui constitue un obstacle important et conduit souvent les agriculteurs à quitter le champ et à accéder au bureau, en particulier ceux qui exploitent des petites et moyennes exploitations, les jeunes agriculteurs et ceux qui opèrent dans des zones connaissant des difficultés structurelles plus importantes; souligne que cette complexité non seulement décourage les demandes, mais crée également des inégalités dans l'accès aux fonds, pénalisant ceux qui disposent de moins de ressources techniques ou financières pour faire face aux charges administratives qui y sont associées; soutient, par conséquent, que la future architecture de la PAC devrait se concentrer sur une simplification efficace, assortie de critères plus clairs, de procédures numérisées, de lignes directrices normalisées et d'un soutien technique accessible, favorisant ainsi l'inclusion;

Or. pt

Amendement 1108
Thomas Waitz
au nom du groupe Verts/ALE
Pär Holmgren

Proposition de résolution
Paragraphe 23 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	23 bis. rappelle que la charge administrative de la PAC ne découle souvent pas des règles de l'Union elles-mêmes, mais de la manière dont elles sont mises en œuvre au niveau national, notamment en faisant double emploi avec les règles nationales/régionales avec les règles de l'Union et en appliquant des procédures trop complexes; note que les États membres mettent en place le SIGC de la PAC à leurs propres coûts, ce qui empêche les investissements de moderniser et de simplifier autant que possible les interfaces entre agriculteurs et admin; demande la mobilisation de fonds tant privés que publics pour y parvenir, par exemple dans le cadre d'une assistance technique aux États membres ou à la région, ou au titre de subventions ou de prêts de la BEI[1 bis]; note également que la délégation différenciée des tâches relevant du SIGC relevant de la PAC au niveau régional peut, dans certains cas, compliquer l'interface vécue par les agriculteurs et invite les États membres et les régions à simplifier cette tâche;
	1 bis La BEI est gérée par les États membres, tandis que les fonds promis pour l'agriculture sont des financements privés provenant de l'extérieur du budget de la PAC; qu'il est logique que ce financement soit également destiné à soutenir les capacités administratives nationales et régionales et les investissements dans leurs systèmes informatiques afin de simplifier l'interface pour les agriculteurs; Il n'existe actuellement aucun budget dans le cadre de la PAC à cet effet, et il n'est pas non plus probable qu'il y en ait dans le prochain CFP.
	Or. en

Amendement 1109
Stefan Köhler, Norbert Lins, Christine Schneider, Marion Walsmann, Lena Düpont

Proposition de résolution
Paragraphe 23 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	23 bis. souligne la nécessité d'une plus grande flexibilité et d'une structure de financement plus simple dans la nouvelle PAC, et les erreurs du passé, telles que l'augmentation de la bureaucratie et de la complexité, en particulier dans l'architecture verte et la planification stratégique de la PAC, devraient plutôt être évitées, une structure de financement simplifiée et une meilleure coordination entre la Commission européenne et les autorités nationales étant nécessaires de toute urgence, et des réductions adéquates de la conditionnalité en tant qu'obligation de l'ensemble des exploitations au titre du financement de la PAC devraient être accordées si les agriculteurs reçoivent moins de paiements de base;

Or. en

Amendement 1110
Gilles Pennelle, Valérie Deloge, Marie Dauchy

Proposition de résolution
Paragraphe 23 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	23 bis. invite la Commission à abandonner les objectifs de la stratégie «De la ferme à la table» visant à réduire de 50 % l'utilisation de produits phytopharmaceutiques, à réduire de 20 % l'utilisation d'engrais chimiques, à réduire de 50 % les ventes d'antibiotiques pour le bétail et à porter à 25 % la

superficie des terres cultivées selon le mode biologique d'ici à 2030;

Or. fr

Amendement 1111
Mireia Borrás Pabón

Proposition de résolution
Paragraphe 23 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	23 bis. invite la Commission à abandonner les objectifs de la stratégie «De la ferme à la table» consistant à réduire de 50 % les produits phytopharmaceutiques, à réduire de 20 % les engrais chimiques, à réduire de 50 % les ventes d'antibiotiques pour les animaux d'élevage et à porter l'agriculture biologique à 25 % d'ici à 2030;

Or. es

Amendement 1112
Eric Sargiacomo

Proposition de résolution
Paragraphe 23 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	23 bis. souligne qu'une politique de soutien au moyen de planchers de prix de l'Union est la forme de soutien la plus simple et la plus efficace du point de vue des agriculteurs une fois que les prix d'intervention sont suffisamment élevés pour éviter que les prix réels ne tombent trop en dessous des coûts de production moyens;

Or. fr

Amendement 1113
Barry Cowen, Charles Goerens, Benoit Cassart, Christine Singer, Ciaran Mullooly, Elsi Katainen

Proposition de résolution
Paragraphe 23 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	23 bis. demande une plus grande flexibilité pour les États membres dans le cadre des plans stratégiques relevant de la PAC, afin de leur permettre d'adapter des éléments spécifiques — tels que des ajustements des délais en raison de problèmes météorologiques ou des modifications apportées à des dispositifs inutilisables — sans nécessiter l'approbation préalable de la Commission;

Or. en

Amendement 1114
Krzysztof Hetman

Proposition de résolution
Paragraphe 23 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	23 bis. propose d'envisager sérieusement le maintien du cadre juridique actuel pour la mise en œuvre de la PAC sur la base de plans stratégiques, tout en modifiant ce cadre en tant que de besoin compte tenu de la nécessité et de l'attente d'une simplification de la PAC;

Or. pl

Amendement 1115
Jessika Van Leeuwen, Sander Smit, Céline Imart

Proposition de résolution
Paragraphe 23 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	23 bis. demande la suppression de la procédure rigide de «demande définitive» et l'extension des délais afin de permettre les ajustements nécessaires, même en cas de conditions météorologiques extrêmes;

Or. en

Amendement 1116
Barry Cowen, Charles Goerens, Christine Singer, Ciaran Mullooly, Elsi Katainen

Proposition de résolution
Paragraphe 23 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	23 ter. souligne que le principal bénéficiaire des efforts de simplification de la PAC doit être l'agriculteur actif, qui est chargé de vérifier les actions menées dans les exploitations tout en naviguant dans des conditions instables, en renforçant les réglementations et en augmentant les attentes de la société; souligne la nécessité de réduire les charges administratives afin de veiller à ce que les agriculteurs puissent continuer à fournir la sécurité alimentaire et d'autres biens publics sans être confrontés à une incertitude financière excessive;

Or. en

Amendement 1117
Stefan Köhler, Norbert Lins, Christine Schneider, Marion Walsmann, Lena Düpont

Proposition de résolution
Paragraphe 23 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	23 ter. demande une meilleure coordination à l'échelle de l'Union en ce qui concerne la réduction des obligations en matière de documentation et de communication d'informations ainsi que les modifications des plans stratégiques relevant de la PAC; toute modification devrait être précédée d'une communication claire et en temps utile, au plus tard à la saison d'ensemencement d'automne, étant donné qu'une communication précoce est nécessaire pour une gestion efficace des exploitations qui repose sur des cycles de planification à long terme;

Or. en

Amendement 1118
Thomas Waitz
au nom du groupe Verts/ALE
Pär Holmgren

Proposition de résolution
Paragraphe 23 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	23 ter. invite les États membres à mieux coordonner les interactions administratives nationales et régionales avec les agriculteurs, par exemple en mettant en place des «guichets uniques», afin d'éviter une administration inutile et redondante;

Or. en

Amendement 1119
Jessika Van Leeuwen, Sander Smit, Céline Imart

Proposition de résolution
Paragraphe 23 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	23 ter. demande que le système fortement fondé sur des règles soit remplacé par un cadre d'objectifs clairs qui accordent une certaine flexibilité aux agriculteurs;

Or. en

Amendement 1120
Thomas Waitz
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 23 quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	23 quater. établit une distinction entre la simplification pour les agriculteurs et les fonctions exercées ou les investissements réalisés par les États membres ou les régions. fait observer que si la simplification pour les agriculteurs est l'objectif, les États membres ou les régions doivent, dans certains cas, faire davantage; note en outre que les États membres n'ont pas tous simplifié les possibilités offertes par la PAC actuelle, en particulier le règlement relatif au règlement pour le financement, la gestion et le suivi de la PAC; a déjà donné aux États membres la possibilité de simplifier l'interface par l'intermédiaire de laquelle les agriculteurs accèdent au SIGC, tels que les formulaires de demande d'aide préremplis, mais que ceux-ci n'ont pas été mis en œuvre par tous les États membres; demande par conséquent que tous les États membres fournissent obligatoirement des champs préremplis lorsque les agriculteurs n'ont pas changé depuis l'année précédente;

Or. en

Amendement 1121
Barry Cowen, Christine Singer, Ciaran Mullooly

Proposition de résolution
Paragraphe 23 quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	23 quater. demande une réévaluation des BCAE 6, en particulier l'exigence d'une proportion de 30 % de chaume ou de prairie, qui a engendré des charges excessives de mise en conformité et découragé le pâturage de cultures de couverture hivernales par des ovins. se félicite de la simplification des BCAE 7, mais souligne la nécessité de procéder à de nouveaux ajustements, y compris une révision des seuils d'hectares d'exploitation déterminant les exigences d'une, deux ou trois cultures, afin de soutenir la reprise du secteur du travail du sol;

Or. en

Amendement 1122
Barry Cowen, Charles Goerens, Benoit Cassart, Christine Singer, Ciaran Mullooly, Elsi Katainen

Proposition de résolution
Paragraphe 23 quinquies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	23 quinquies. insiste sur la nécessité d'une sécurité réglementaire au sein du secteur et souligne que l'augmentation continue des charges réglementaires pesant sur le secteur a provoqué des frustrations chez les agriculteurs et entraîné des coûts supplémentaires considérables au niveau des exploitations

agricoles, ce qui nuit à l'attrait de la profession pour les nouveaux entrants;

Or. en

Amendement 1123
Barry Cowen, Charles Goerens, Benoit Cassart, Christine Singer, Ciaran Mullooly, Elsi Katainen

Proposition de résolution
Paragraphe 23 sexies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	23 sexies. souligne la nécessité d'un engagement proactif entre les autorités des États membres, les agriculteurs et les organisations agricoles avant la conception des plans stratégiques relevant de la PAC afin d'établir une évaluation dans les exploitations et la viabilité pratique des propositions sous tous les angles;

Or. en

Amendement 1124
Barry Cowen, Ciaran Mullooly, Elsi Katainen

Proposition de résolution
Paragraphe 23 septies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	23 septies. souligne que la mise en œuvre des exigences en matière de BCAE 2 doit tenir compte des pratiques agricoles et d'utilisation des terres existantes; souligne que les agriculteurs actifs qui gèrent en permanence des terres désignées comme zones humides ou tourbières doivent conserver le droit de poursuivre leurs activités agricoles actuelles, y compris les opérations d'entretien nécessaires telles que

	l'entretien du drainage, sans être confrontés à des restrictions administratives ou opérationnelles supplémentaires; invite la Commission et les États membres à veiller à ce que l'application des BCAE 2 n'entraîne pas de facto un renversement de terres agricoles productives, et à fournir des orientations claires et simplifiées afin d'éviter l'insécurité juridique, les formalités administratives excessives ou les perturbations involontaires des systèmes agricoles;

Or. en

Amendement 1125
Anja Hazekamp

Proposition de résolution
Paragraphe 24

Proposition de résolution	*Amendement*
24. demande qu'au lieu d'imposer des obligations aux agriculteurs, des pratiques soient encouragées, afin qu'ils mènent des activités environnementales et sociales dans le cadre de leur profession, en allant au-delà des coûts supportés ou du manque à gagner;	***supprimé***

Or. en

Amendement 1126
Luke Ming Flanagan
au nom du groupe The Left

Proposition de résolution
Paragraphe 24

Proposition de résolution	*Amendement*
24. demande qu'au lieu d'imposer des obligations aux agriculteurs, des pratiques	24. demande qu'au lieu d'imposer des obligations aux agriculteurs, des pratiques

soient encouragées, ***afin qu'ils mènent des activités*** environnementales et sociales dans le cadre de leur profession, en allant au-delà des coûts supportés ou du manque à gagner;	***réalistes*** soient encouragées, ***qui reflètent le temps consacré par les bénéficiaires à la mise en œuvre d'activités*** environnementales et sociales dans le cadre de leur profession, en allant au-delà des coûts supportés ou du manque à gagner; ***souligne qu'il est essentiel, lors du calcul de la rémunération due pour les services fournis, que la méthodologie aille au-delà de l'objectif étroit des «coûts engagés et du manque à gagner» pour l'agriculteur, car les pertes socio-économiques pour la collectivité au sens large peuvent être bien plus importantes, avec la perte d'activités économiques en amont et en aval dans la zone locale;***

Or. en

Amendement 1127
Norbert Lins, Stefan Köhler, Christine Schneider, Marion Walsmann, Herbert Dorfmann

Proposition de résolution
Paragraphe 24

Proposition de résolution	*Amendement*
24. demande qu'au lieu d'imposer des obligations aux agriculteurs, des pratiques soient encouragées, afin qu'ils mènent des activités environnementales et sociales dans le cadre de leur profession, en allant au-delà des coûts supportés ou du manque à gagner;	24. demande qu'au lieu d'imposer des obligations aux agriculteurs, des pratiques soient encouragées, afin qu'ils mènent des activités environnementales et sociales dans le cadre de leur profession, en allant au-delà des coûts supportés ou du manque à gagner***, étant donné que les approches fondées sur des mesures incitatives produisent les meilleurs résultats en termes d'amélioration de la durabilité de l'agriculture européenne***; ***soutient par conséquent le passage d'un régime strict de conditionnalité fondé sur la conformité à un régime dans lequel les agriculteurs sont récompensés pour la réalisation des objectifs de conditionnalité au moyen de programmes écologiques ou d'autres mesures.***

Or. en

Amendement 1128
Bert-Jan Ruissen

Proposition de résolution
Paragraphe 24

Proposition de résolution	*Amendement*
24. demande qu'au lieu d'imposer des obligations aux agriculteurs, des pratiques soient encouragées, afin qu'ils mènent des activités environnementales et sociales dans le cadre de leur profession, en allant au-delà des coûts supportés ou du manque à gagner;	24. demande qu'au lieu d'imposer des obligations aux agriculteurs, des pratiques soient encouragées, afin qu'ils mènent des activités environnementales et sociales dans le cadre de leur profession, en allant au-delà des coûts supportés ou du manque à gagner; ***demande une plus grande clarté juridique afin de veiller à ce que la compensation pour les programmes écologiques et les mesures agroenvironnementales comprenne effectivement une récompense en tant qu'incitation allant au-delà des coûts supportés et des pertes de revenus, que la compensation soit accordée dans le cadre de la PAC ou au moyen de fonds nationaux;***

Or. nl

Amendement 1129
Eric Sargiacomo

Proposition de résolution
Paragraphe 24

Proposition de résolution	*Amendement*
24. demande qu'au lieu d'imposer des obligations aux agriculteurs, des pratiques soient encouragées, afin qu'ils mènent des activités environnementales et sociales dans le cadre de leur profession, en allant au-delà des coûts supportés ou du manque à gagner;	24. demande qu'au lieu d'imposer des obligations aux agriculteurs, des pratiques soient encouragées, ***au moyen de mécanismes ciblés tels que le soutien couplé,*** afin qu'ils mènent des activités environnementales et sociales dans le cadre de leur profession, en allant au-delà des

coûts supportés ou du manque à gagner***, ce qui signifie qu'ils ne craignent pas d'utiliser la large marge de manœuvre de l'Union en matière de soutien considéré comme «faussant» selon les critères de l'Organisation mondiale du commerce***;

Or. fr

Amendement 1130
Daniel Buda

Proposition de résolution
Paragraphe 24

Proposition de résolution	*Amendement*
24. demande qu'au lieu d'imposer des obligations aux agriculteurs, des pratiques soient encouragées, afin qu'ils mènent des activités environnementales et sociales dans le cadre de leur profession, en allant au-delà des coûts supportés ou du manque à gagner;	24. demande qu'au lieu d'imposer des obligations aux agriculteurs, des pratiques soient encouragées, afin qu'ils mènent des activités environnementales et sociales dans le cadre de leur profession, en allant au-delà des coûts supportés ou du manque à gagner; ***propose, à cette fin, de passer à un système incitatif qui soit adapté à la capacité économique des exploitations et qui évite les sanctions indirectes susceptibles d'affecter la viabilité des exploitations;***

Or. ro

Amendement 1131
Salvatore De Meo

Proposition de résolution
Paragraphe 24

Proposition de résolution	*Amendement*
24. demande ***qu'au lieu d'imposer des obligations*** aux agriculteurs, des pratiques ***soient encouragées,*** afin ***qu'ils*** mènent des activités environnementales et sociales dans le cadre de leur profession, en allant	24. demande ***une PAC plus commune qui offre une flexibilité*** aux agriculteurs ***et évite toute renationalisation par les États membres***, ***ainsi que*** des pratiques ***plutôt que des obligations*** afin ***que les***

au-delà des coûts supportés ou du manque à gagner;

agriculteurs mènent des activités environnementales et sociales dans le cadre de leur profession, en allant au-delà des coûts supportés ou du manque à gagner;

Or. it

Amendement 1132
Marko Vešligaj

Proposition de résolution
Paragraphe 24

Proposition de résolution	*Amendement*
24. demande qu'au lieu d'imposer des obligations aux agriculteurs, des pratiques soient encouragées, afin qu'ils mènent des activités environnementales et sociales dans le cadre de leur profession***,*** en ***allant au-delà*** des ***coûts supportés ou du manque*** à ***gagner***;	24. demande qu'au lieu d'imposer des obligations aux agriculteurs, des pratiques soient encouragées, afin qu'ils mènent des activités environnementales et sociales dans le cadre de leur profession ***et invite instamment la Commission à aider les États membres à mettre*** en ***place des mécanismes de renforcement*** des ***capacités en vue d'une transformation agricole et écologique*** à ***long terme***;

Or. en

Amendement 1133
Cristina Maestre, Elena Sancho Murillo

Proposition de résolution
Paragraphe 24

Proposition de résolution	*Amendement*
24. demande qu'au lieu d'imposer des obligations aux agriculteurs, des pratiques soient encouragées, afin qu'ils mènent des activités environnementales et sociales dans le cadre de leur profession, ***en allant*** au-delà des coûts supportés ou du manque à gagner;	24. demande qu'au lieu d'imposer des obligations aux agriculteurs, des pratiques soient encouragées, afin qu'ils mènent des activités environnementales et sociales ***ambitieuses*** dans le cadre de leur profession, ***de telle sorte que les incitations qu'ils reçoivent à cet effet aillent*** au-delà des coûts supportés ou du

manque à gagner;

Or. es

Amendement 1134
Barry Cowen, Ciaran Mullooly

Proposition de résolution
Paragraphe 24

Proposition de résolution	*Amendement*
24. demande ***qu'au*** lieu d'imposer des obligations aux agriculteurs, des pratiques soient encouragées, afin qu'ils mènent des activités environnementales et sociales dans le cadre de leur profession, en allant au-delà des coûts supportés ou du manque à gagner;	24. demande ***que, dans le cadre d'un troisième pilier environnemental nouvellement financé, au*** lieu d'imposer des obligations aux agriculteurs, des pratiques soient encouragées, afin qu'ils mènent des activités environnementales et sociales dans le cadre de leur profession, en allant au-delà des coûts supportés ou du manque à gagner;

Or. en

Amendement 1135
Gilles Pennelle, Valérie Deloge, Marie Dauchy

Proposition de résolution
Paragraphe 24

Proposition de résolution	*Amendement*
24. demande qu'au lieu d'imposer des obligations aux agriculteurs, des pratiques soient encouragées, afin qu'ils mènent des activités environnementales et sociales dans le cadre de leur profession, en allant au-delà des coûts supportés ou du manque à gagner;	24. demande qu'au lieu d'imposer des obligations aux agriculteurs, des pratiques soient encouragées, afin qu'ils mènent des activités environnementales et sociales dans le cadre de leur profession, en allant au-delà des coûts supportés ou du manque à gagner***, sans que cela ait une incidence sur le budget actuel de la PAC***;

Or. fr

Amendement 1136
Camilla Laureti, Eric Sargiacomo

Proposition de résolution
Paragraphe 24

Proposition de résolution	*Amendement*
24. demande ***qu'au lieu d'imposer des obligations aux*** agriculteurs***, des pratiques soient encouragées, afin qu'ils mènent*** des ***activités*** environnementales et sociales dans le cadre de leur profession***, en allant au-delà des coûts supportés ou du manque à gagner***;	24. demande ***que les*** agriculteurs ***soient incités à mettre en œuvre*** des ***exigences*** environnementales et sociales dans le cadre de leur profession;

Or. en

Amendement 1137
Alexander Bernhuber

Proposition de résolution
Paragraphe 24

Proposition de résolution	*Amendement*
24. demande qu'au lieu d'imposer des obligations aux agriculteurs, des pratiques soient encouragées, afin qu'ils mènent des activités environnementales et sociales dans le cadre de leur profession, en allant au-delà des coûts supportés ou du manque à gagner;	24. demande qu'au lieu d'imposer des obligations aux agriculteurs, des pratiques soient encouragées, afin qu'ils mènent des activités environnementales ***(comme la promotion de la qualité de l'eau)*** et sociales dans le cadre de leur profession, en allant au-delà des coûts supportés ou du manque à gagner;

Or. en

Amendement 1138
Maria Grapini

Proposition de résolution
Paragraphe 24

Proposition de résolution	*Amendement*
24. demande qu'au lieu d'imposer des obligations aux agriculteurs, des pratiques soient encouragées, afin qu'ils mènent des activités environnementales et sociales dans le cadre de leur profession, en allant au-delà des coûts supportés ou du manque à gagner;	24. demande qu'au lieu d'imposer des obligations aux agriculteurs, des pratiques soient encouragées, afin qu'ils mènent des activités environnementales et sociales ***spécifiques à certaines zones géographiques*** dans le cadre de leur profession, en allant au-delà des coûts supportés ou du manque à gagner;

Or. ro

Amendement 1139
Thomas Waitz
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 24

Proposition de résolution	*Amendement*
24. demande ***qu'au lieu d'imposer des obligations aux*** agriculteurs***, des pratiques*** soient ***encouragées, afin qu'ils mènent*** des ***activités environnementales*** et ***sociales dans le cadre de leur profession, en allant*** au-delà des coûts supportés ou du manque à gagner;	24. demande ***que les*** agriculteurs soient ***davantage incités à fournir*** des ***biens publics environnementaux*** et ***sociaux; souligne que ces incitations devraient aller au-delà des exigences légales et*** au-delà des coûts supportés ou du manque à gagner;

Or. en

Amendement 1140
Thomas Waitz
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 24 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	24 bis. note que, depuis l'introduction de la nouvelle PAC en 2023, les obligations en matière de conditionnalité ont été

modifiées à cinq reprises, avec un sixième train de mesures de simplification, qui n'arrive même pas un an depuis la dernière simplification ou assouplissement de ce type, et à peine trois mois avant la septième proposition législative de la PAC; prend acte de l'appel lancé par les agriculteurs aux décideurs politiques pour qu'ils ne continuent pas à modifier les règles à tout moment;

Or. en

Amendement 1141
Jessika Van Leeuwen, Sander Smit

Proposition de résolution
Paragraphe 24 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	24 bis. note que la PAC actuelle a introduit le nouveau modèle de mise en œuvre, en s'orientant vers des résultats fondés sur la performance; souligne que, par conséquent, et afin d'améliorer l'efficacité de l'audit, les contrôles détaillés des dépenses devraient être considérablement réduits au profit des contrôles de performance;

Or. en

Amendement 1142
Eric Sargiacomo

Proposition de résolution
Paragraphe 24 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	24 bis. estime que le soutien couplé à la production est une simple mesure visant à accroître la production des produits

nécessaires et à bénéficier des services environnementaux associés;

Or. fr

Amendement 1143
Marko Vešligaj

Proposition de résolution
Paragraphe 24 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	24 bis. demande la mise en place d'un mécanisme de développement mené par les acteurs locaux et la mise en place obligatoire d'outils participatifs de développement rural dans tous les États membres de l'Union;

Or. en

Amendement 1144
Marko Vešligaj

Proposition de résolution
Paragraphe 24 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	24 ter. invite instamment la Commission à simplifier l'accès au financement en réduisant les charges administratives et en veillant à ce que le mécanisme multifonds soutienne des initiatives efficaces menées par les communautés et à accroître le financement de Leader/DLAL;

Or. en

Amendement 1145
Jessika Van Leeuwen, Sander Smit

Proposition de résolution
Paragraphe 24 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	24 ter. demande la mise en place d'un système de communication électronique centralisé, un «guichet unique de la PAC», dans lequel les agriculteurs peuvent soumettre des demandes, des rapports et tous les documents requis en un seul endroit;

Or. en

Amendement 1146
Jessika Van Leeuwen, Sander Smit

Proposition de résolution
Paragraphe 24 quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	24 quater. invite la Commission à mettre en place un «Helpdesk PAC», accessible par téléphone, par courrier électronique, en ligne et en ligne, chargé de fournir des documents d'orientation clairs, des FAQ et des instructions étape par étape pour aider les agriculteurs à naviguer dans les règles de la PAC, ainsi que d'organiser régulièrement des séances d'information et un forum de discussion en ligne où les agriculteurs peuvent partager leurs expériences et fournir un retour d'information en vue d'améliorer la PAC;

Or. en

Amendement 1147
Jessika Van Leeuwen, Sander Smit

Proposition de résolution
Paragraphe 24 quinquies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	24 quinquies. demande que les processus de la PAC fassent l'objet de réexamens réguliers par un conseil de professionnels, y compris des agriculteurs, afin de s'assurer qu'ils répondent aux besoins réels des agriculteurs, ce qui permettra des ajustements rapides le cas échéant;

Or. en

Amendement 1148
Jessika Van Leeuwen, Sander Smit

Proposition de résolution
Paragraphe 24 sexies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	24 sexies. demande la suppression de la conditionnalité sociale afin d'éviter les doubles sanctions et les charges excessives;

Or. en

Amendement 1149
Anja Hazekamp

Proposition de résolution
Paragraphe 25

Proposition de résolution	*Amendement*
25. insiste sur la nécessité de réévaluer les exigences de la PAC en matière de conditionnalité afin d'alléger la charge administrative, de réduire les coûts et d'éviter les exigences excessives en matière de mise en œuvre, tout en respectant la nécessité, pour les agriculteurs, de faire preuve de souplesse dans leur mise en œuvre;	***supprimé***

Or. en

Amendement 1150
Thomas Waitz
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 25

Proposition de résolution	*Amendement*
25. insiste sur la nécessité de réévaluer ***les*** exigences de la PAC en matière de conditionnalité ***afin d'alléger*** la charge administrative, ***de réduire*** les ***coûts*** et ***d'éviter*** les exigences ***excessives*** en ***matière*** de ***mise en œuvre***, tout en respectant la nécessité, pour les agriculteurs, de faire preuve de souplesse dans ***leur*** mise en œuvre;	25. insiste sur la nécessité de réévaluer ***l'efficacité*** exigences de la PAC en matière de conditionnalité ***telles que définies par les États membres, en mettant l'accent sur les exigences les plus nécessaires pour préserver les facteurs de production et le fonctionnement de base de l'agroécosystème (cycles sol/eau nutritive), tels que la protection des prairies, la protection des zones humides, la garantie d'une rotation minimale des cultures et la préservation et la mise à disposition de zones non cultivées pour la biodiversité fonctionnelle et la lutte contre l'érosion; souligne que cette évaluation devrait tenir compte de*** la charge administrative ***pour les agriculteurs***, ***des coûts pour*** les ***agriculteurs*** et ***éviter*** les exigences ***de mise*** en ***œuvre qui ne sont pas les meilleures pratiques agricoles*** de ***base ou entraînent des coûts excessifs***, tout en respectant la nécessité, pour les agriculteurs, de faire preuve de souplesse dans ***la*** mise en œuvre ***des exigences; prend acte du régime simplifié des petits agriculteurs mis en place depuis la réforme de la PAC de 2013, qui exempte les petites structures des règles de conditionnalité, qui a été renforcé par la réforme de 2021 en vue d'une exemption complète de toutes les exploitations de moins de 10 ha, de sorte que les exploitations 2/3 ne sont pas tenues de respecter la conditionnalité;***

Or. en

Amendement 1151
Luke Ming Flanagan, Sebastian Everding
au nom du groupe The Left

Proposition de résolution
Paragraphe 25

Proposition de résolution	*Amendement*
25. insiste sur la nécessité de réévaluer les exigences de la PAC en matière de conditionnalité afin d'alléger la charge administrative, de réduire les coûts et d'éviter les exigences excessives en matière de mise en œuvre, tout en respectant la nécessité, pour les agriculteurs, de faire preuve de souplesse dans leur mise en œuvre;	25. insiste sur la nécessité de réévaluer les exigences de la PAC en matière de conditionnalité afin d'alléger la charge administrative, de réduire les coûts et d'éviter les exigences excessives en matière de mise en œuvre, tout en respectant la nécessité, pour les agriculteurs, de faire preuve de souplesse dans leur mise en œuvre; ***demande d'améliorer la gouvernance de la PAC en assurant une meilleure coordination entre les niveaux européen, national et régional et en renforçant la participation des parties prenantes, en particulier des petits agriculteurs et des travailleurs agricoles; souligne que cela nécessite des processus plus transparents et inclusifs, un renforcement des capacités au niveau local, des informations accessibles et un suivi efficace, tous conformes aux objectifs de durabilité;***

Or. en

Amendement 1152
Norbert Lins, Stefan Köhler, Christine Schneider, Marion Walsmann, Herbert Dorfmann

Proposition de résolution
Paragraphe 25

Proposition de résolution	*Amendement*
25. insiste sur la nécessité de réévaluer les exigences de la PAC en matière de conditionnalité afin d'alléger la charge	25. insiste sur la nécessité de réévaluer les exigences de la PAC en matière de conditionnalité afin d'alléger la charge

administrative, de réduire les coûts et d'éviter les exigences excessives en matière de mise en œuvre, tout en ***respectant*** la nécessité, pour les agriculteurs, de faire preuve de souplesse dans leur mise en œuvre;	administrative, de réduire les coûts et d'éviter les exigences excessives en matière de mise en œuvre, tout en ***mettant en place un modèle incitatif financièrement plus solide qui profite aux agriculteurs désireux de faire davantage pour les mesures agroenvironnementales et climatiques, les mesures relatives à la santé animale et au bien-être des animaux ainsi que les mesures phytosanitaires; relève qu'il convient de respecter*** la nécessité, pour les agriculteurs, de faire preuve de souplesse ***et de simplicité*** dans leur mise en œuvre;
	Or. en

Amendement 1153
Carola Rackete

Proposition de résolution
Paragraphe 25

Proposition de résolution	*Amendement*
25. insiste sur la nécessité de réévaluer les exigences de la PAC en matière de conditionnalité afin d'alléger la charge administrative, de réduire les coûts et d'éviter les exigences excessives en matière de mise en œuvre, tout en respectant la nécessité, pour les agriculteurs, de faire preuve de souplesse dans leur mise en œuvre;	25. insiste sur la nécessité de réévaluer les exigences de la PAC en matière de conditionnalité ***en mettant l'accent sur les exigences les plus nécessaires, telles que la protection des prairies, la protection des zones humides, la garantie d'une rotation minimale des cultures et la préservation et la mise à disposition de zones non productives pour la biodiversité,***afin d'alléger la charge administrative, de réduire les coûts et d'éviter les exigences excessives en matière de mise en œuvre, tout en respectant la nécessité, pour les agriculteurs, de faire preuve de souplesse dans leur mise en œuvre;
	Or. en

Amendement 1154
Daniel Buda, Dan-Ştefan Motreanu

Proposition de résolution
Paragraphe 25

Proposition de résolution	*Amendement*
25. insiste sur ***la*** nécessité de réévaluer les exigences de la PAC en matière de conditionnalité afin d'alléger la charge administrative, de réduire les coûts et d'éviter les exigences excessives en matière de mise en œuvre, tout en respectant la nécessité, pour les agriculteurs, de faire preuve de souplesse dans leur mise en œuvre;	25. insiste sur ***l'urgente*** nécessité de réévaluer les exigences de la PAC en matière de conditionnalité afin ***d'éliminer les réglementations disproportionnées et d'éviter qu'elles ne deviennent des obstacles administratifs ou des barrières économiques,*** d'alléger la charge administrative, de réduire les coûts et d'éviter les exigences excessives en matière de mise en œuvre, tout en respectant la nécessité, pour les agriculteurs, de faire preuve de souplesse dans leur mise en œuvre;

Or. ro

Amendement 1155
Sergio Berlato, Carlo Fidanza, Francesco Ventola, Claudiu-Richard Târziu

Proposition de résolution
Paragraphe 25

Proposition de résolution	*Amendement*
25. insiste sur la nécessité de réévaluer les exigences de la PAC en matière de conditionnalité afin d'alléger la charge administrative, de réduire les coûts et d'éviter les exigences excessives en matière de mise en œuvre, tout en respectant la nécessité, pour les agriculteurs, de faire preuve de souplesse dans leur mise en œuvre;	25. insiste sur la nécessité de réévaluer les exigences de la PAC en matière de conditionnalité afin d'alléger la charge administrative, de réduire les coûts et d'éviter les exigences excessives en matière de mise en œuvre, tout en respectant la nécessité, pour les agriculteurs, de faire preuve de souplesse dans leur mise en œuvre; ***note que cette nouvelle approche devrait être fondée sur l'objectif d'accroître la valeur ajoutée et les investissements dans les innovations;***

Or. en

Amendement 1156
Maria Noichl

Proposition de résolution
Paragraphe 25

Proposition de résolution	*Amendement*
25. insiste sur la nécessité de réévaluer les exigences de la PAC en matière de conditionnalité afin d'alléger la charge administrative, de réduire les coûts et d'éviter les exigences excessives en matière de mise en œuvre, tout en respectant la nécessité, pour les agriculteurs, de faire preuve de souplesse dans leur mise en œuvre;	25. insiste sur la nécessité de réévaluer les exigences de la PAC en matière de conditionnalité afin d'alléger la charge administrative, de réduire les coûts et d'éviter les exigences excessives en matière de mise en œuvre, tout en respectant la nécessité, pour les agriculteurs, de faire preuve de souplesse dans leur mise en œuvre ***ainsi que et l'obligation d'atteindre les objectifs environnementaux et climatiques pour l'agriculture européenne***;

Or. en

Amendement 1157
André Rodrigues

Proposition de résolution
Paragraphe 25

Proposition de résolution	*Amendement*
25. insiste sur la nécessité de ***réévaluer*** les exigences de la PAC ***en matière*** de ***conditionnalité afin d'alléger la charge administrative***, ***de réduire les coûts et d'éviter*** les ***exigences excessives en matière*** de mise en œuvre, tout en ***respectant la nécessité, pour les agriculteurs***, ***de faire preuve*** de ***souplesse dans leur mise en œuvre***;	25. insiste sur la nécessité de ***veiller à ce que*** les exigences de ***conditionnalité de*** la PAC ***ne génèrent pas*** de ***charge et de coûts administratifs excessifs***, ***et de respecter la nécessité, pour*** les ***agriculteurs, de faire preuve*** de ***souplesse dans leur*** mise en œuvre, tout en ***continuant à promouvoir des pratiques agricoles responsables***, ***à maintenir des conditions*** de ***concurrence équitables et à soutenir la politique publique***;

Or. en

Amendement 1158
Marko Vešligaj

Proposition de résolution
Paragraphe 25

Proposition de résolution	*Amendement*
25. insiste sur la nécessité de réévaluer les exigences de la PAC en matière de conditionnalité afin d'alléger la charge administrative, de réduire les coûts et d'éviter les exigences excessives en matière de mise en œuvre, tout en respectant la nécessité, pour les agriculteurs, de faire preuve de souplesse dans leur mise en œuvre;	25. insiste sur la nécessité de réévaluer les exigences de la PAC en matière de conditionnalité afin d'alléger la charge administrative, de réduire les coûts et d'éviter les exigences excessives en matière de mise en œuvre, tout en respectant ***les normes établies et*** la nécessité, pour les agriculteurs, de faire preuve de souplesse dans leur mise en œuvre;

Or. en

Amendement 1159
Alexander Bernhuber

Proposition de résolution
Paragraphe 25

Proposition de résolution	*Amendement*
25. insiste sur la nécessité de réévaluer les exigences de la PAC en matière de conditionnalité afin d'alléger la charge administrative, de réduire les coûts et d'éviter les exigences excessives en matière de mise en œuvre, tout en respectant la nécessité, pour les agriculteurs, de faire preuve de souplesse dans leur mise en œuvre;	*(Ne concerne pas la version française.)*

Or. en

Amendement 1160
Krzysztof Hetman

Proposition de résolution
Paragraphe 25

Proposition de résolution	*Amendement*
25. insiste sur la nécessité de réévaluer ***les exigences*** de la PAC ***en matière de conditionnalité*** afin d'alléger la charge administrative, de réduire les coûts et d'éviter les exigences excessives en matière de mise en œuvre, tout en respectant la nécessité, pour les agriculteurs, de faire preuve de souplesse dans leur mise en œuvre;	25. insiste sur la nécessité de réévaluer ***la conditionnalité*** de la PAC afin d'alléger la charge administrative, de réduire les coûts et d'éviter les exigences excessives en matière de mise en œuvre, tout en respectant la nécessité, pour les agriculteurs, de faire preuve de souplesse dans leur mise en œuvre;

Or. en

Amendement 1161
Jessika Van Leeuwen, Sander Smit

Proposition de résolution
Paragraphe 25 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	25 bis. invite la Commission à mettre au point un système d'évaluation comparative à l'échelle de l'Union pour le secteur agroalimentaire, axé sur des résultats mesurables plutôt que sur des mesures prescriptives; demande en outre la réduction et la simplification des obligations administratives en alignant les objectifs réglementaires et en renforçant les outils numériques, de manière à créer des voies de mise en conformité plus cohérentes et plus accessibles;

Or. en

Amendement 1162
Stefan Köhler, Norbert Lins, Christine Schneider, Marion Walsmann, Lena Düpont

Proposition de résolution
Paragraphe 25 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	25 bis. prie instamment la Commission européenne d'envoyer un signal fort pour encourager l'autoresponsabilité des agriculteurs en adaptant les règles de tolérance et de minimis, en veillant à ce que les sanctions soient proportionnées, non seulement en ce qui concerne les conditions d'éligibilité de base pour les paiements au titre de la PAC, mais en particulier en ce qui concerne les exigences de conditionnalité, ainsi que les programmes écologiques volontaires et les mesures agroenvironnementales et climatiques;

Or. en

Amendement 1163
Elsi Katainen

Proposition de résolution
Paragraphe 25 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	25 bis. demande que, sans effet de distorsion sur le marché intérieur, les paiements au titre du soutien couplé facultatif (SCF) soient maintenus en tant qu'outil permettant de maintenir la production dans les secteurs vulnérables, afin de remédier à des difficultés spécifiques, notamment celles résultant du désavantage concurrentiel structurel des zones défavorisées;

Or. en

Amendement 1164
Bert-Jan Ruissen

Proposition de résolution
Paragraphe 25 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	25 bis. demande que la PAC de l'après-2027 supprime certaines mesures de conditionnalité ou passe à un système de programmes écologiques volontaires, permettant une plus grande personnalisation et offrant une récompense à titre d'incitation;

Or. nl

Amendement 1165
Christine Singer

Proposition de résolution
Paragraphe 25 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	25 bis. souligne que toutes les nouvelles exigences législatives de la PAC après 2027 doivent s'accompagner de périodes de transition et de simplifications administratives suffisantes afin de garantir la sécurité juridique et la sécurité de la planification pour les agriculteurs;

Or. en

Amendement 1166
Bert-Jan Ruissen

Proposition de résolution
Paragraphe 25 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	25 ter. prie instamment la Commission et les États membres de rendre les programmes écologiques plus simples et plus souples dans le cadre de la PAC

après 2027; note, à cet égard, que certains États membres ont compliqué inutilement le système des écosystèmes au moyen d'un système de points; invite les États membres à fournir à leurs agriculteurs une liste claire et simple des éco-régimes volontaires parmi lesquels choisir, complétée par des récompenses appropriées;

Or. nl

Amendement 1167
Jessika Van Leeuwen, Sander Smit

Proposition de résolution
Paragraphe 25 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	25 ter. demande l'assouplissement des restrictions à l'utilisation des sols tourbeux (BCAE 2) et la modification des exigences minimales de couverture (BCAE 6);

Or. en

Amendement 1168
Christine Singer

Proposition de résolution
Paragraphe 25 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	25 ter. soutient l'introduction d'un «frein à la bureaucratie» spécifique pour les petites et moyennes exploitations familiales afin de soutenir leur survie à long terme;

Or. en

Amendement 1169
Jessika Van Leeuwen, Sander Smit

Proposition de résolution
Paragraphe 25 quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	25 quater. demande de mettre fin au système complexe de points en faveur d'une procédure de sélection simplifiée des mesures et de rationaliser les exigences des agriculteurs en mettant en œuvre une méthode claire et simple de choix des mesures écologiques afin d'éliminer toute complexité inutile;

Or. en

Amendement 1170
Bert-Jan Ruissen

Proposition de résolution
Paragraphe 25 quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	25 quater. déplore que, pour se conformer à la PAC, les agriculteurs doivent souvent consacrer beaucoup d'argent à l'engagement de conseillers, car la mise en œuvre (nationale) de cette politique est devenue trop compliquée;

Or. nl

Amendement 1171
Bert-Jan Ruissen

Proposition de résolution
Paragraphe 25 quinquies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	25 quinquies. demande une plus grande

	flexibilité dans la PAC après 2027 en cas de conditions météorologiques imprévues et d'autres circonstances, de sorte qu'un processus législatif ne soit pas nécessaire pour qu'un agriculteur soit en mesure de réagir de manière adéquate à des circonstances imprévues;

Or. nl

Amendement 1172
Anja Hazekamp

Proposition de résolution
Paragraphe 26

Proposition de résolution	*Amendement*
26. estime que le règlement OCM devrait intégrer la simplification et l'accélération des procédures d'octroi d'aides exceptionnelles aux agriculteurs, y compris le rôle clé des organisations de producteurs (OP) et des organisations de producteurs de fruits et légumes (OPFL) dans la stabilisation du marché, étant donné que la mise à jour et le renforcement des mécanismes de gestion des crises sont nécessaires;	***supprimé***

Or. en

Amendement 1173
Camilla Laureti, Stefano Bonaccini, Eric Sargiacomo

Proposition de résolution
Paragraphe 26

Proposition de résolution	*Amendement*
26. estime que le règlement OCM devrait intégrer la simplification et l'accélération des procédures d'octroi d'aides exceptionnelles aux agriculteurs, y compris le rôle clé des organisations de	26. estime que le règlement OCM devrait intégrer la simplification et l'accélération des procédures d'octroi d'aides exceptionnelles aux agriculteurs, y compris le rôle clé des ***coopératives, des***

producteurs (OP) et des organisations de producteurs de fruits et légumes (OPFL) dans la stabilisation du marché, étant donné que la mise à jour et le renforcement des mécanismes de gestion des crises sont nécessaires;	organisations de producteurs (OP***), des associations d'organisations de producteurs (AOP***) et des organisations de producteurs de fruits et légumes (OPFL) dans la stabilisation du marché, étant donné que la mise à jour et le renforcement des mécanismes de gestion des crises sont nécessaires***, en donnant aux coopératives, aux organisations de producteurs (OP) et aux associations d'organisations de producteurs (AOP) la possibilité de gérer des instruments économiques et des outils de gestion des risques***;
	Or. en

Amendement 1174
Zsuzsanna Borvendég

Proposition de résolution
Paragraphe 26

Proposition de résolution	*Amendement*
26. estime que le règlement OCM devrait intégrer la simplification et l'accélération des procédures d'octroi d'aides exceptionnelles aux agriculteurs, y compris le rôle clé des organisations de producteurs (OP) et des organisations de producteurs de fruits et légumes (OPFL) dans la stabilisation du marché, étant donné que la mise à jour et le renforcement des mécanismes de gestion des crises sont nécessaires;	26. estime que le règlement OCM devrait intégrer la simplification et l'accélération des procédures d'octroi d'aides exceptionnelles aux agriculteurs, y compris le rôle clé des organisations de producteurs (OP) et des organisations de producteurs de fruits et légumes (OPFL) dans la stabilisation du marché, étant donné que la mise à jour et le renforcement des mécanismes de gestion des crises sont nécessaires; ***considère qu'il y a lieu de soutenir la création de «coopératives de producteurs», des systèmes associant les producteurs, les transformateurs et les fabricants de produits finis;***
	Or. hu

Amendement 1175
Salvatore De Meo

Proposition de résolution
Paragraphe 26

Proposition de résolution	*Amendement*
26. estime que le règlement OCM devrait intégrer la simplification et l'accélération des procédures d'octroi d'aides exceptionnelles aux agriculteurs, y compris le rôle clé des organisations de producteurs (OP) ***et*** des organisations de producteurs de fruits et légumes (OPFL) dans la stabilisation du marché, étant donné que la mise à jour et le renforcement des mécanismes de gestion des crises sont nécessaires;	26. estime que le règlement OCM devrait intégrer la simplification et l'accélération des procédures d'octroi d'aides exceptionnelles aux agriculteurs, y compris le rôle clé des organisations de producteurs (OP)***, des associations d'organisations de producteurs (AOP),*** des organisations de producteurs de fruits et légumes (OPFL)***, des organisations interprofessionnelles (OI) et d'autres acteurs de la chaîne de valeur agroalimentaire*** dans la stabilisation du marché, étant donné que la mise à jour et le renforcement des mécanismes de gestion des crises sont nécessaires;

Or. it

Amendement 1176
Raffaele Stancanelli, Isabella Tovaglieri, Tomáš Kubín, Marie Dauchy, Vilis Krištopans, Mireia Borrás Pabón

Proposition de résolution
Paragraphe 26

Proposition de résolution	*Amendement*
26. estime que le règlement OCM devrait intégrer la simplification et l'accélération des procédures d'octroi d'aides exceptionnelles aux agriculteurs, y compris le rôle clé des organisations de producteurs (OP) et des organisations de producteurs de fruits et légumes (OPFL) dans la stabilisation du marché, étant donné que la mise à jour et le renforcement des mécanismes de gestion des crises sont nécessaires;	26. estime que le règlement OCM devrait intégrer la simplification et l'accélération des procédures d'octroi d'aides exceptionnelles aux agriculteurs, y compris le rôle clé des organisations de producteurs (OP) et des organisations de producteurs de fruits et légumes (OPFL) dans la stabilisation du marché, étant donné que la mise à jour et le renforcement des mécanismes de gestion des crises sont nécessaires; ***soutient fermement toute nouvelle initiative qui fournit aux agriculteurs de nouveaux outils de gestion du marché et des exceptions supplémentaires aux règles de***

concurrence;

Or. en

Amendement 1177
Sergio Berlato, Carlo Fidanza, Francesco Ventola, Claudiu-Richard Târziu

Proposition de résolution
Paragraphe 26

Proposition de résolution	*Amendement*
26. estime que le règlement OCM devrait intégrer la simplification et l'accélération des procédures d'octroi d'aides exceptionnelles aux agriculteurs, y compris le rôle clé des organisations de producteurs (OP) et des organisations de producteurs de fruits et légumes (OPFL) dans la stabilisation du marché, étant donné que la mise à jour et le renforcement des mécanismes de gestion des crises sont nécessaires;	26. estime que le règlement OCM devrait intégrer la simplification et l'accélération des procédures d'octroi d'aides exceptionnelles aux agriculteurs, y compris le rôle clé des organisations de producteurs (OP) et des organisations de producteurs de fruits et légumes (OPFL) dans la stabilisation du marché, étant donné que la mise à jour et le renforcement des mécanismes de gestion des crises sont nécessaires***, en prévoyant la possibilité d'une participation directe des outils économiques contrôlés par les agriculteurs, tels que les coopératives et les OP***;

Or. en

Amendement 1178
Eric Sargiacomo

Proposition de résolution
Paragraphe 26

Proposition de résolution	*Amendement*
26. estime que ***le règlement OCM devrait intégrer la simplification et l'accélération des procédures d'octroi d'aides exceptionnelles aux agriculteurs***, ***y compris le rôle clé des organisations*** de ***producteurs (OP) et des organisations*** de ***producteurs de fruits*** et ***légumes (OPFL)***	26. estime que ***les programmes opérationnels pour des secteurs tels que les fruits et légumes, le houblon ou l'apiculture***, ***mais aussi d'autres nouveaux secteurs depuis la réforme*** de ***2021, ainsi que les programmes nationaux*** de ***soutien à la production***

dans la stabilisation du marché, étant donné que la mise à jour et le renforcement des mécanismes de gestion des crises sont nécessaires;

vitivinicole, devraient intégrer la simplification et ***l'accélération des procédures d'octroi d'aides exceptionnelles aux agriculteurs, en particulier celles liées à*** la stabilisation du marché, étant donné que la mise à jour et le renforcement des mécanismes de gestion des crises sont nécessaires;

Or. fr

Amendement 1179
Thomas Waitz
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 26

Proposition de résolution	*Amendement*
26. estime que le règlement OCM devrait intégrer la simplification et l'accélération des procédures d'octroi d'aides exceptionnelles aux agriculteurs, y compris le rôle clé des organisations de producteurs (OP) et des organisations de producteurs de fruits et légumes (OPFL) dans la stabilisation du marché, étant donné que la mise à jour et le renforcement des mécanismes de gestion des crises sont nécessaires;	26. estime que le règlement OCM devrait intégrer la simplification et l'accélération des procédures d'octroi d'aides exceptionnelles aux agriculteurs, y compris le rôle clé des organisations de producteurs (OP)***, y compris dans le secteur biologique,*** et des organisations de producteurs de fruits et légumes (OPFL) dans la stabilisation du marché, étant donné que la mise à jour et le renforcement des mécanismes de gestion des crises sont nécessaires;

Or. en

Amendement 1180
Céline Imart

Proposition de résolution
Paragraphe 26 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	26 bis. souligne la nécessité d'encourager la massification de l'offre agricole,

notamment par l'intermédiaire des organisations de producteurs et des associations d'organisations de producteurs, afin de rendre la chaîne de valeur agroalimentaire plus équilibrée et d'offrir ainsi une meilleure rémunération aux agriculteurs; soutient, à cette fin, le développement de mesures dérogatoires au droit de la concurrence;

Or. fr

Amendement 1181
Eric Sargiacomo

Proposition de résolution
Paragraphe 26 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	26 bis. estime que le paiement des aides directes au moyen de certificats échangeables à activer pour les terres éligibles, introduit par la réforme de la PAC de 2003, a entraîné une complexité excessive tant pour les agriculteurs que pour les administrations nationales, compte tenu du système simplifié qui fonctionne déjà dans plusieurs États membres;

Or. fr

Amendement 1182
Cristina Guarda

Proposition de résolution
Paragraphe 26 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	26 bis. invite la Commission à clarifier le statut juridique du chanvre[1 bis] au sein de l'Union européenne et à adopter des dispositions législatives garantissant que

toutes les parties de la plante de chanvre peuvent être légalement produites, récoltées, transformées et commercialisées dans l'ensemble de l'Union;

1bis Cela contribuerait à harmoniser les législations nationales, à garantir la cohérence avec la jurisprudence de la Cour de justice de l'UE et les obligations internationales, et à soutenir l'élaboration d'un cadre réglementaire cohérent adapté à ce secteur agricole émergent. La culture du chanvre offre un potentiel important pour renforcer la durabilité et la résilience de l'agriculture de l'UE, tout en créant de nouvelles perspectives économiques et des sources de revenus complémentaires pour les agriculteurs et en encourageant l'innovation dans les zones rurales.

Or. en

Amendement 1183
Raffaele Stancanelli, Isabella Tovaglieri, Tomáš Kubín, Marie Dauchy, Vilis Krištopans

Proposition de résolution
Paragraphe 26 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	26 bis. rappelle en outre que le règlement OCM devrait répondre à la demande des producteurs et des consommateurs en ce qui concerne les dénominations de vente de certains produits agricoles, tels que ceux liés à la viande, qui doivent être protégées contre le risque d'utilisation trompeuse;

Or. en

Amendement 1184
Bert-Jan Ruissen

Proposition de résolution
Paragraphe 26 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	26 bis. invite instamment la Commission à examiner comment la collaboration dans la chaîne des organisations de producteurs, des organisations interprofessionnelles et d'autres acteurs peut être encouragée et soutenue par le règlement OCM;

Or. nl

Amendement 1185
Elsi Katainen

Proposition de résolution
Paragraphe 26 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	26 bis. souligne qu'il importe de promouvoir et de mettre en avant le rôle des coopératives, des groupes de producteurs et des petites organisations sur le long terme pour favoriser la réalisation des objectifs de la PAC;

Or. en

Amendement 1186
Alexander Bernhuber

Proposition de résolution
Paragraphe 26 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	26 bis. invite la Commission à fournir un examen complet des outils visant à

améliorer la résilience face à la volatilité du marché et à l'effondrement des prix du marché;

Or. en

Amendement 1187
Alexander Bernhuber

Proposition de résolution
Paragraphe 26 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	26 ter. invite la Commission à prévoir des filets de sécurité efficaces dans le règlement OCM, y compris une révision des prix actuels de l'intervention publique et des seuils de référence afin de refléter fidèlement les conditions et les réalités économiques actuelles;

Or. en

Amendement 1188
Alexander Bernhuber

Proposition de résolution
Paragraphe 26 quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	26 quater. invite la Commission à fournir aux agriculteurs des outils de gestion des risques accessibles et adaptés pour gérer les différents risques auxquels ils sont confrontés, y compris les risques de marché, et à leur offrir la sécurité nécessaire pour stabiliser leur production et leurs revenus agricoles;

Or. en

Amendement 1189
Eric Sargiacomo

Proposition de résolution
Paragraphe 27

Proposition de résolution	*Amendement*
27. exige que toute proposition législative ayant une incidence sur l'agriculture soit accompagnée d'un rapport d'impact cumulatif détaillé sur les plans économique, scientifique, social et juridique, avec des mises à jour publiées dans la foulée de toute modification du processus décisionnel;	***supprimé***

Or. fr

Amendement 1190
Camilla Laureti, Eric Sargiacomo

Proposition de résolution
Paragraphe 27

Proposition de résolution	*Amendement*
27. exige que toute proposition législative ayant une incidence sur l'agriculture soit accompagnée d'un rapport d'impact cumulatif détaillé sur les plans économique, scientifique, social et juridique, avec des mises à jour publiées dans la foulée de toute modification du processus décisionnel;	***supprimé***

Or. en

Amendement 1191
Thomas Waitz
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 27

Proposition de résolution	*Amendement*
27. exige que toute proposition législative ayant une incidence sur l'agriculture soit accompagnée d'un rapport ***d'impact cumulatif détaillé*** sur les ***plans économique***, ***scientifique***, ***social*** et ***juridique, avec*** des mises à jour publiées ***dans la foulée*** de ***toute*** modification ***du processus décisionnel***;	27. exige que toute proposition législative ayant une incidence sur l'agriculture soit accompagnée***, conformément aux principes de l'Union pour une meilleure réglementation, fondée sur des données scientifiques évaluées par les pairs et un consensus universitaire international,*** d'un rapport ***détaillé et complet*** sur les ***incidences économiques quantifiées***, ***y compris les conditions précises supposées, permettant une vue d'ensemble des incidences environnementales***, ***sociales*** et ***juridiques cumulées; demande également que*** des mises à jour ***soient*** publiées ***en cas de proposition*** de modification ***ultérieure de la loi; souligne que les propositions devraient également être accompagnées des moyens financiers nécessaires à leur réalisation;***

Or. en

Amendement 1192
Salvatore De Meo

Proposition de résolution
Paragraphe 27

Proposition de résolution	*Amendement*
27. exige que toute proposition législative ayant une incidence sur l'agriculture soit accompagnée d'un rapport d'impact cumulatif détaillé sur les plans économique, scientifique, social et juridique, avec des mises à jour publiées dans la foulée de toute modification du processus décisionnel;	27. exige que toute proposition législative ayant une incidence sur l'agriculture soit accompagnée d'un rapport d'impact cumulatif détaillé sur les plans économique, scientifique, social et juridique, avec des mises à jour publiées dans la foulée de toute modification du processus décisionnel***, et, dans le cas de propositions de transition, que les modèles de gestion ou les procédures agricoles seront accompagnés d'un plan de transition pluriannuel et de fonds de***

compensation et de relance agricoles;

Or. it

Amendement 1193
Zsuzsanna Borvendég

Proposition de résolution
Paragraphe 27

Proposition de résolution	*Amendement*
27. exige que toute proposition législative ayant une incidence sur l'agriculture soit accompagnée d'un rapport d'impact cumulatif détaillé sur les plans économique, scientifique, social et juridique, avec des mises à jour publiées dans la foulée de toute modification du processus décisionnel;	27. exige que toute proposition législative ayant une incidence sur l'agriculture soit accompagnée d'un rapport d'impact cumulatif détaillé sur les plans économique, scientifique, social et juridique, avec des mises à jour publiées dans la foulée de toute modification du processus décisionnel; ***note qu'il convient d'introduire une pratique selon laquelle aucune décision ne peut être prise sans les organisations de représentation d'intérêts (dont les membres ne peuvent être que des agriculteurs);***

Or. hu

Amendement 1194
Raffaele Stancanelli, Isabella Tovaglieri, Tomáš Kubín, Marie Dauchy, Vilis Krištopans, Mireia Borrás Pabón

Proposition de résolution
Paragraphe 27

Proposition de résolution	*Amendement*
27. ***exige que*** toute proposition législative ***ayant une incidence*** sur ***l'agriculture*** soit accompagnée d'un rapport d'impact cumulatif détaillé sur les plans économique, scientifique, social et juridique, avec des mises à jour publiées dans la foulée de toute modification du	27. ***met un terme à*** toute proposition législative ***concernant les pratiques agricoles qui augmenterait la charge environnementale pesant*** sur ***les agriculteurs qui respectent déjà la conditionnalité de la PAC; demande que toute proposition législative concernant la chaîne agroalimentaire*** soit accompagnée

processus décisionnel;

d'un rapport d'impact cumulatif détaillé sur les plans économique, scientifique, social et juridique, avec des mises à jour publiées dans la foulée de toute modification du processus décisionnel;

Or. en

Amendement 1195
Carmen Crespo Díaz, Esther Herranz García, Gabriel Mato, Elena Nevado del Campo, Juan Ignacio Zoido Álvarez

Proposition de résolution
Paragraphe 27

Proposition de résolution	*Amendement*
27. exige que toute proposition législative ayant une incidence sur l'agriculture soit accompagnée d'un rapport d'impact cumulatif détaillé sur ***les plans économique***, ***scientifique, social*** et juridique, ***avec*** des mises à jour ***publiées*** dans la foulée de toute modification du processus décisionnel;	27. exige que toute proposition législative ayant une incidence sur l'agriculture soit***, le cas échéant,*** accompagnée d'un rapport d'impact cumulatif détaillé ***et fondé*** **sur** ***des données probantes***, ***en mettant particulièrement l'accent sur les aspects économiques*** et ***sociaux, en garantissant la sécurité*** juridique, ***et en publiant*** des mises à jour dans la foulée de toute modification du processus décisionnel;

Or. es

Amendement 1196
Barry Cowen, Charles Goerens, Benoit Cassart, Ciaran Mullooly, Elsi Katainen

Proposition de résolution
Paragraphe 27

Proposition de résolution	*Amendement*
27. exige que toute proposition législative ayant une incidence sur l'agriculture soit accompagnée d'un rapport d'impact cumulatif détaillé sur les plans économique, scientifique, social et juridique, avec des mises à jour publiées	27. exige que toute proposition législative ayant une incidence sur l'agriculture soit accompagnée d'un rapport d'impact cumulatif détaillé sur les plans économique, scientifique, social et juridique, ***qui évalue les incidences***

dans la foulée de toute modification du processus décisionnel;	***économiques des mesures politiques proposées au niveau de l'exploitation,*** avec des mises à jour publiées dans la foulée de toute modification du processus décisionnel;

Or. en

Amendement 1197
Barry Cowen, Charles Goerens, Benoit Cassart, Christine Singer, Ciaran Mullooly, Elsi Katainen

Proposition de résolution
Paragraphe 27

Proposition de résolution	*Amendement*
27. exige que toute proposition législative ayant une incidence sur l'agriculture soit accompagnée d'un rapport d'impact cumulatif détaillé sur les plans économique, scientifique, social et juridique, avec des mises à jour publiées dans la foulée de toute modification du processus décisionnel;	27. exige que toute proposition législative ayant une incidence sur l'agriculture soit accompagnée d'un rapport d'impact cumulatif détaillé sur les plans économique, scientifique, social et juridique, avec des mises à jour publiées dans la foulée de toute modification du processus décisionnel***, ainsi que des révisions régulières des mesures***;

Or. en

Amendement 1198
Benoit Cassart, Barry Cowen

Proposition de résolution
Paragraphe 27

Proposition de résolution	*Amendement*
27. exige que toute proposition législative ayant une incidence sur l'agriculture soit accompagnée d'un rapport d'impact cumulatif détaillé sur les plans économique, scientifique, social et juridique, avec des mises à jour publiées dans la foulée de toute modification du	27. exige que toute proposition législative ayant une incidence sur l'agriculture soit accompagnée d'un rapport d'impact cumulatif ***complet et*** détaillé sur les plans économique, scientifique, social et juridique, avec des mises à jour publiées dans la foulée de toute modification du processus

processus décisionnel;

décisionnel;

Or. en

Amendement 1199
Carola Rackete

Proposition de résolution
Paragraphe 27

Proposition de résolution	*Amendement*
27. exige que toute proposition législative ayant une incidence sur l'agriculture soit accompagnée d'un rapport d'impact cumulatif détaillé sur les plans économique, scientifique, social et juridique, avec des mises à jour publiées dans la foulée de toute modification du processus décisionnel;	27. exige que toute proposition législative ayant une incidence sur l'agriculture soit accompagnée d'un rapport d'impact cumulatif détaillé sur les plans ***environnemental,*** économique, scientifique, social et juridique, avec des mises à jour publiées dans la foulée de toute modification du processus décisionnel;

Or. en

Amendement 1200
Marko Vešligaj

Proposition de résolution
Paragraphe 27

Proposition de résolution	*Amendement*
27. exige que toute proposition législative ayant une incidence sur l'agriculture soit accompagnée d'un rapport d'impact cumulatif détaillé sur les plans économique, scientifique, social et juridique, avec des mises à jour publiées dans la foulée de toute modification du processus décisionnel;	27. exige que toute proposition législative ayant une incidence sur l'agriculture soit accompagnée d'un rapport d'impact cumulatif détaillé sur les plans économique, scientifique, ***environnemental,*** social et juridique, avec des mises à jour publiées dans la foulée de toute modification du processus décisionnel;

Or. en

Amendement 1201
Maria Noichl

Proposition de résolution
Paragraphe 27

Proposition de résolution	*Amendement*
27. exige que toute proposition législative ayant une incidence sur l'agriculture soit accompagnée d'un rapport d'impact cumulatif détaillé sur les plans économique, scientifique, social et juridique, avec des mises à jour publiées dans la foulée de toute modification du processus décisionnel;	27. exige que toute proposition législative ayant une incidence sur l'agriculture soit accompagnée d'un rapport d'impact cumulatif détaillé sur les plans économique, ***environnemental,*** scientifique, social et juridique, avec des mises à jour publiées dans la foulée de toute modification du processus décisionnel;

Or. en

Amendement 1202
Anja Hazekamp

Proposition de résolution
Paragraphe 27

Proposition de résolution	*Amendement*
27. exige que toute proposition législative ayant une incidence sur l'agriculture soit accompagnée d'un rapport d'impact ***cumulatif*** détaillé sur les plans économique, scientifique, social et ***juridique***, avec des mises à jour publiées dans la foulée de toute modification du processus décisionnel;	27. exige que toute proposition législative ayant une incidence sur l'agriculture soit accompagnée d'un rapport d'impact détaillé sur les plans ***environnemental,*** économique, scientifique, social et ***sanitaire***, avec des mises à jour publiées dans la foulée de toute modification du processus décisionnel;

Or. en

Amendement 1203
Maria Grapini

Proposition de résolution
Paragraphe 27

Proposition de résolution	*Amendement*
27. exige que toute proposition législative ayant une incidence sur l'agriculture soit ***accompagnée*** d'un rapport d'impact cumulatif détaillé sur les plans économique, scientifique, social et juridique, avec des mises à jour publiées dans la foulée de toute modification du processus décisionnel;	27. exige que toute proposition législative ayant une incidence sur l'agriculture soit ***précédée*** d'un rapport d'impact cumulatif détaillé sur les plans économique, scientifique, social et juridique, avec des mises à jour publiées dans la foulée de toute modification du processus décisionnel;

Or. ro

Amendement 1204
Gilles Pennelle, Valérie Deloge, Marie Dauchy

Proposition de résolution
Paragraphe 28

Proposition de résolution	*Amendement*
28. estime que la collecte d'informations devrait reposer sur des images satellites et sur des bases de données associées à un système intégré de gestion et de contrôle, afin de réduire les inspections sur le terrain;	***supprimé***

Or. fr

Amendement 1205
Anja Hazekamp

Proposition de résolution
Paragraphe 28

Proposition de résolution	*Amendement*
28. estime que la collecte d'informations devrait reposer sur des images satellites et sur des bases de données associées à un système intégré de gestion et de contrôle, afin de réduire les inspections sur le terrain;	***supprimé***

Or. en

Amendement 1206
Thomas Waitz
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 28

Proposition de résolution	*Amendement*
28. estime que la collecte d'informations devrait reposer sur des images satellites et sur des bases de données ***associées à un*** système intégré de gestion et de contrôle, afin de réduire les ***inspections*** sur le ***terrain***;	28. estime que la collecte ***de données et*** d'informations devrait reposer ***davantage*** sur ***l'observation de la Terre (télédétection et utilisation*** des images satellites***)*** et ***que le contrôle devrait s'appuyer autant que possible*** sur des ***contrôles administratifs croisés automatisés des*** bases de données ***figurant déjà dans le*** système intégré de gestion et de contrôle ***(SIGC)***, afin de réduire les ***contrôles physiques*** sur ***place et de simplifier l'interface administrative à laquelle sont exposés les agriculteurs; invite les États membres à coordonner leurs travaux et à enfin mettre en œuvre l'approche d'audit unique afin de réduire au minimum le temps perdu par les agriculteurs pour les contrôles d'accompagnement;***

Or. en

Amendement 1207
Daniel Buda, Dan-Ştefan Motreanu

Proposition de résolution
Paragraphe 28

Proposition de résolution	*Amendement*
28. estime que la collecte d'informations devrait reposer sur des images satellites et sur des bases de données associées à un système intégré de gestion et de contrôle, afin de réduire les	28. estime que la collecte d'informations devrait reposer sur des images satellites et sur des bases de données associées à un système intégré de gestion et de contrôle, afin de réduire les

inspections sur le terrain;	inspections ***et les contrôles*** sur le terrain; ***souligne la nécessité d'une transition vers des systèmes numériques intégrés et interopérables pour surveiller la PAC, avec des solutions modernes telles que l'imagerie par satellite, des bases de données interopérables et l'intelligence artificielle, dans le strict respect de la protection des données des agriculteurs;***

Or. ro

Amendement 1208
Salvatore De Meo

Proposition de résolution
Paragraphe 28

Proposition de résolution	*Amendement*
28. estime que la collecte d'informations devrait reposer sur des images satellites et sur des bases de données associées à un système intégré de gestion et de contrôle, afin de réduire les inspections sur le terrain;	28. estime que la collecte d'informations devrait ***être unique et faire référence à un instrument juridique unique,*** reposer sur des images satellites et sur des bases de données associées à un système intégré de gestion et de contrôle, afin de réduire les inspections sur le terrain ***et de limiter le plus possible les coûts administratifs pour les agriculteurs***;

Or. it

Amendement 1209
Krzysztof Hetman

Proposition de résolution
Paragraphe 28

Proposition de résolution	*Amendement*
28. estime que la collecte d'informations devrait ***reposer*** sur des images satellites et sur des bases de données associées à un système intégré de gestion et de contrôle, ***afin*** de ***réduire*** les	28. estime que la collecte d'informations devrait ***s'appuyer en particulier*** sur des images satellites et sur des bases de données associées à un système intégré de gestion et de contrôle***.***

inspections sur le terrain;	***considère que***, ***dans le même temps, compte tenu des limitations existantes dans l'utilisation*** de ***la technologie satellitaire, en particulier en ce qui concerne*** les ***petites parcelles étroites, estime nécessaire de maintenir d'autres systèmes***;

Or. en

Amendement 1210
Sergio Berlato, Carlo Fidanza, Francesco Ventola, Claudiu-Richard Târziu

Proposition de résolution
Paragraphe 28

Proposition de résolution	*Amendement*
28. estime que la collecte d'informations ***devrait*** reposer sur des images satellites et sur des bases de données associées à un système intégré de gestion et de contrôle, afin de réduire les inspections sur le terrain;	28. estime que la collecte d'informations ***doit être unique et se référer à une seule référence législative, qu'elle doit*** reposer sur des images satellites et sur des bases de données associées à un système intégré de gestion et de contrôle, afin de réduire les inspections sur le terrain ***et de limiter le plus possible les charges administratives qui pèsent sur les agriculteurs***;

Or. en

Amendement 1211
Zsuzsanna Borvendég

Proposition de résolution
Paragraphe 28

Proposition de résolution	*Amendement*
28. estime que la collecte d'informations devrait reposer sur des images satellites et sur des bases de données associées à un système intégré de gestion et de contrôle, afin de réduire les	28. estime que la collecte d'informations devrait reposer sur des images satellites et sur des bases de données associées à un système intégré de gestion et de contrôle, afin de réduire les inspections sur le terrain ***et pour que ces***

inspections sur le terrain;	***bases de données soient accessibles à tous les agriculteurs***;

Or. hu

Amendement 1212
Alexander Bernhuber

Proposition de résolution
Paragraphe 28

Proposition de résolution	*Amendement*
28. estime que la collecte d'informations devrait reposer sur des images satellites et sur des bases de données associées à un système intégré de gestion et de contrôle, afin de réduire les inspections sur le terrain;	28. estime que la collecte d'informations devrait ***être réduite au minimum, notamment*** reposer sur des images satellites et sur des bases de données associées à un système intégré de gestion et de contrôle, afin de réduire les inspections sur le terrain ***et la charge administrative***;

Or. en

Amendement 1213
Carmen Crespo Díaz, Esther Herranz García, Gabriel Mato, Elena Nevado del Campo, Juan Ignacio Zoido Álvarez

Proposition de résolution
Paragraphe 28

Proposition de résolution	*Amendement*
28. estime que la collecte d'informations devrait reposer sur des images satellites et sur des bases de données associées à un système intégré de gestion et de contrôle, afin de réduire les inspections sur le terrain;	28. estime que la collecte d'informations devrait reposer sur des images satellites et sur des bases de données associées à un système intégré de gestion et de contrôle, afin de réduire les inspections sur le terrain ***autant que possible***;

Or. es

Amendement 1214
Camilla Laureti, Eric Sargiacomo

Proposition de résolution
Paragraphe 28

Proposition de résolution	*Amendement*
28. estime que la collecte d'informations devrait reposer sur des images satellites et sur des bases de données associées à un système intégré de gestion et de contrôle, afin de réduire les inspections sur le terrain;	28. estime que la collecte d'informations devrait reposer sur des images satellites et sur des bases de données associées à un système intégré de gestion et de contrôle, afin de réduire les inspections sur le terrain ***lorsque cela est possible***;

Or. en

Amendement 1215
Maria Noichl

Proposition de résolution
Paragraphe 28

Proposition de résolution	*Amendement*
28. estime que la collecte d'informations devrait reposer sur des images satellites et sur des bases de données associées à un système intégré de gestion et de contrôle, afin de réduire les inspections sur le terrain;	28. estime que la collecte d'informations devrait reposer***, lorsque cela est utile,*** sur des images satellites et sur des bases de données associées à un système intégré de gestion et de contrôle, afin de réduire les inspections sur le terrain;

Or. en

Amendement 1216
Marko Vešligaj

Proposition de résolution
Paragraphe 28

Proposition de résolution	*Amendement*
28. estime que la collecte	28. estime que la collecte

d'informations ***devrait*** reposer sur des images satellites et sur des bases de données associées à un système intégré de gestion et de contrôle, afin de réduire les inspections sur le terrain;	d'informations ***peut*** reposer sur des images satellites et sur des bases de données associées à un système intégré de gestion et de contrôle, afin de réduire les inspections sur le terrain;

Or. en

Amendement 1217
Jessika Van Leeuwen, Sander Smit

Proposition de résolution
Paragraphe 28 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	28 bis. invite la Commission à réévaluer la conception et la portée des exigences en matière de conditionnalité et des services écosystémiques dans le cadre de la PAC, afin de les rendre plus flexibles et davantage axées sur les résultats; demande en outre une évaluation des règles actuelles en matière d'aides d'État afin de permettre des paiements allant au-delà de la compensation des coûts et des pertes de revenus, afin que les financements publics puissent véritablement encourager l'innovation et la transition vertes; invite la Commission à étudier des sources de financement supplémentaires allant au-delà de la PAC afin d'aider les agriculteurs à mettre au point des modèles économiques durables et adaptés au niveau local;

Or. en

Amendement 1218
Daniel Buda, Dan-Ştefan Motreanu

Proposition de résolution
Paragraphe 28 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	28 bis. souligne la nécessité d'une convergence des paiements directs dans l'ensemble de l'Union européenne, tant au sein des États membres qu'entre eux, tandis que les agriculteurs européens déploient des efforts similaires, quelle que soit leur région, pour produire des denrées alimentaires, rivaliser sur le même marché unique et remplir les mêmes obligations que celles prévues par la politique agricole commune (PAC);

Or. ro

Amendement 1219
Carmen Crespo Díaz, Esther Herranz García, Gabriel Mato, Francisco José Millán Mon, Susana Solís Pérez, Elena Nevado del Campo, Juan Ignacio Zoido Álvarez

Proposition de résolution
Paragraphe 28 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	28 bis. invite la Commission à moderniser le système intégré de gestion et de contrôle de l'imagerie satellitaire, comme Copernicus ou Galileo, afin d'intégrer les nouvelles technologies existantes afin d'améliorer la précision et la fiabilité du secteur agricole européen et des administrations elles-mêmes;

Or. es

Amendement 1220
Stefan Köhler, Norbert Lins, Christine Schneider, Marion Walsmann, Lena Düpont

Proposition de résolution
Paragraphe 28 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	28 bis. demande un réexamen critique de la conditionnalité sociale dans la PAC afin d'éviter la duplication des réglementations et des charges administratives, étant donné que la politique sociale relève de la responsabilité souveraine des États membres et est donc déjà réglementée au niveau national;

Or. en

Amendement 1221
Raffaele Stancanelli, Isabella Tovaglieri, Tomáš Kubín, Marie Dauchy, Vilis Krištopans, Mireia Borrás Pabón

Proposition de résolution
Paragraphe 28 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	28 bis. demande une évaluation de l'efficacité de la structure actuelle des plans stratégiques, en mettant particulièrement l'accent sur la réduction de la charge administrative pesant sur toutes les autorités de gestion et les administrations nationales concernées;

Or. en

Amendement 1222
Bert-Jan Ruissen

Proposition de résolution
Paragraphe 28 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	28 bis. souligne que les gouvernements nationaux disposent actuellement d'une large marge de manœuvre pour transférer

les fonds destinés à l'aide directe au revenu des premier et second piliers, ce qui devrait être délimité et limité;

Or. nl

Amendement 1223
Eric Sargiacomo

Proposition de résolution
Paragraphe 28 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	28 bis. demande que le soutien de la PAC soit intégré dans le système européen de contrôle ARACHNE afin de prévenir le risque de fraude et de tirer parti de l'expérience acquise avec les Fonds structurels;

Or. fr

Amendement 1224
Cristina Maestre, Elena Sancho Murillo

Proposition de résolution
Paragraphe 28 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	28 bis. estime que l'automatisation et la simplification des procédures administratives pour les agriculteurs et les autres bénéficiaires devraient être une réalité;

Or. es

Amendement 1225
Jessika Van Leeuwen, Sander Smit

Proposition de résolution
Paragraphe 28 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	28 ter. invite la Commission à veiller à ce que la modernisation technologique de l'agriculture ne se fasse pas au détriment de la viabilité des exploitations familiales, qui constituent l'épine dorsale du modèle agricole européen; souligne la nécessité de concevoir des stratégies d'innovation et des transitions numériques d'une manière qui soit inclusive, participative et accessible aux petites et moyennes exploitations agricoles; demande davantage d'alignement sur les initiatives plus larges de l'Union — telles que la «vision à long terme pour les zones rurales» — afin de garantir que le progrès technologique contribue à la cohésion rurale, à la participation démocratique et au développement durable;

Or. en

Amendement 1226
Raffaele Stancanelli, Isabella Tovaglieri, Tomáš Kubín, Marie Dauchy, Vilis Krištopans

Proposition de résolution
Paragraphe 28 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	28 ter. estime qu'il est essentiel d'accorder aux États membres qui reconnaissent que les régions ont un rôle statutaire dans la gestion de la PAC la possibilité de rétablir les instruments de gestion au niveau régional dans le cadre des mesures de développement rural;

Or. en

Amendement 1227
Bert-Jan Ruissen

Proposition de résolution
Paragraphe 28 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	28 ter. souligne qu'en cas de demande insuffisante de fonds affectés tels que Leader, ces fonds non utilisés devraient pouvoir être utilisés dans les États membres pour d'autres objectifs de la politique de la PAC;

Or. nl

Amendement 1228
Jessika Van Leeuwen, Sander Smit

Proposition de résolution
Paragraphe 28 quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	28 quater. corriger les écarts entre les mesures pratiques et les données cadastrales et ajuster l'enregistrement des éléments du paysage, y compris les délais prolongés pour la présentation des photos, y compris le recours à la surveillance par satellite;

Or. en

Amendement 1229
Jessika Van Leeuwen, Sander Smit

Proposition de résolution
Paragraphe 28 quinquies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	28 quinquies. demande que les États membres aient la possibilité d'utiliser une

part ciblée des fonds de manière flexible pour soutenir les investissements dans les innovations et technologies clés; souligne que ce soutien à l'investissement devrait être clairement aligné sur les objectifs de l'article 39 du traité FUE et contribuer à la compétitivité, à la durabilité et à la résilience à long terme du secteur agricole;

Or. en

Amendement 1230
Thomas Waitz
au nom du groupe Verts/ALE
Cristina Guarda, Pär Holmgren

Proposition de résolution
Paragraphe 29

Proposition de résolution	*Amendement*
29. prie instamment la Commission d'inclure la dimension de l'eau dans la PAC après 2027 afin d'investir davantage dans le développement ***d'infrastructures qui améliorent*** l'efficacité et la résilience de l'agriculture, en faisant de l'eau un élément essentiel de la protection de la souveraineté alimentaire; souligne la nécessité de ***mettre en place des réservoirs*** de ***régulation, des systèmes*** de ***stockage*** de ***l'eau***, des ***interconnexions ainsi que*** des ***transferts***, ***et*** de promouvoir une utilisation accrue de l'eau de récupération et de dessalage, afin d'assurer la sécurité et l'équilibre hydrique; attend avec intérêt, à cet égard, la présentation de la stratégie de résilience dans le domaine de l'eau en 2025;	29. prie instamment la Commission d'inclure la dimension de ***résilience de*** l'eau dans la PAC après 2027 afin ***d'adopter une approche holistique et intégrée de la gestion de l'eau et*** d'investir davantage dans le développement ***de la rétention dans le sol et le paysage, ainsi que de moderniser et d'améliorer*** l'efficacité et la résilience de l'agriculture, en faisant de l'eau un élément essentiel de la protection de la souveraineté alimentaire; souligne la nécessité de ***réglementer les systèmes de stockage*** de ***l'eau[1 bis] de manière à ce que tous les agriculteurs du bassin*** de ***drainage aient un accès équitable à la ressource partagée et utilisent des évaluations hydrologiques cumulées*** de ***l'ensemble du bassin hydrographique***, ***afin d'éviter la chute*** des ***nappes phréatiques et de garantir le flux fonctionnel*** des ***cours d'eau pour les utilisateurs en aval***, ***y compris les pêcheries. souligne la nécessité*** de promouvoir ***l'utilisation rationnelle de l'eau et les économies d'eau, y compris***

dans les infrastructures d'eau/irrigation et l'agronomie, une utilisation accrue de l'eau de récupération et de dessalage, afin d'assurer la sécurité et l'équilibre hydrique ***et de soutenir les pratiques agricoles qui améliorent l'efficacité et la résilience de l'eau, notamment en améliorant la qualité des sols afin d'absorber et de retenir davantage d'eau sur et dans les terres, en réduisant l'érosion et en recourant à l'agroforesterie et à d'autres techniques agroécologiques et à l'agriculture biologique***; attend avec intérêt, à cet égard, la présentation de la stratégie de résilience dans le domaine de l'eau en 2025;

1 bis Les réservoirs sont un sous-ensemble de systèmes de stockage d'eau. On ne comprend pas non plus clairement ce qu'est un «réservoir de régulation». En outre, il est important de réglementer le stockage de surface afin d'éviter le gaspillage de ressources en eau précieuses en raison de l'évaporation et du blocage de l'infiltration et de la percolation de l'approvisionnement en eau souterraine; il est impératif que les nappes phréatiques ne tombent pas, afin que tous les utilisateurs puissent accéder à l'eau et éviter que d'autres agriculteurs ne soient contraints de creuser des puits plus profonds à leurs propres frais (énormes).

Or. en

Amendement 1231
Daniel Buda, Dan-Ştefan Motreanu

Proposition de résolution
Paragraphe 29

Proposition de résolution	*Amendement*
29. prie instamment la Commission ***d'inclure*** la ***dimension de l'eau*** dans la PAC après 2027 afin d'investir davantage	29. prie instamment la Commission ***d'intégrer une approche stratégique de*** la ***gestion des ressources en eau*** dans la PAC

dans le développement ***d'infrastructures*** qui améliorent l'efficacité et la résilience de l'agriculture, en faisant de l'eau un élément essentiel de la protection de la souveraineté alimentaire; souligne la nécessité de mettre en place des réservoirs de régulation, des systèmes de stockage de l'eau, des interconnexions ainsi que des transferts, et de promouvoir une utilisation accrue de l'eau de récupération et de dessalage, afin d'assurer la sécurité et l'équilibre hydrique; attend avec intérêt, à cet égard, la présentation de la stratégie de résilience dans le domaine de l'eau en 2025;

après 2027 ***dans une perspective axée sur l'eau,*** afin d'investir davantage dans ***la modernisation et*** le développement ***des infrastructures hydriques*** qui améliorent l'efficacité***, la compétitivité*** et la résilience de l'agriculture***, en investissant en priorité dans les infrastructures de rétention et de distribution de l'eau, tout en protégeant la propriété et en garantissant un accès équitable aux ressources en eau pour les agriculteurs, quelle que soit la taille de l'exploitation***, en faisant de l'eau un élément essentiel de la protection de la souveraineté alimentaire; souligne la nécessité de mettre en place des réservoirs de régulation, des systèmes de stockage de l'eau, des interconnexions ainsi que des transferts, et de promouvoir une utilisation accrue de l'eau de récupération et de dessalage, afin d'assurer la sécurité et l'équilibre hydrique; attend avec intérêt, à cet égard, la présentation de la stratégie de résilience dans le domaine de l'eau en 2025;

Or. ro

Amendement 1232
Carmen Crespo Díaz, Esther Herranz García, Gabriel Mato, Elena Nevado del Campo, Juan Ignacio Zoido Álvarez

Proposition de résolution
Paragraphe 29

Proposition de résolution	*Amendement*
29. prie instamment la Commission d'inclure la dimension de l'eau dans la PAC après 2027 afin ***d'investir*** davantage ***dans le*** développement d'infrastructures qui améliorent l'efficacité et la ***résilience de l'agriculture***, en faisant de l'eau un élément essentiel de la ***protection*** de ***la souveraineté alimentaire***; souligne la nécessité de mettre en place des réservoirs de régulation, des systèmes de stockage de l'eau***, des interconnexions ainsi que des***	29. prie instamment la Commission d'inclure la dimension de l'eau dans la PAC après 2027 afin ***de renforcer le lien entre l'eau et l'alimentation en tant qu'axe fondamental pour renforcer la sécurité alimentaire; demande instamment que*** davantage ***d'investissements soient consacrés au*** développement d'infrastructures qui améliorent l'efficacité et la ***compétitivité***, en faisant de l'eau un élément essentiel de

transferts, et de promouvoir une utilisation accrue de l'eau de récupération et de dessalage, afin d'assurer la sécurité et l'équilibre hydrique; attend avec intérêt, à cet égard, la présentation de la stratégie de résilience dans le domaine de l'eau en 2025;

la ***production alimentaire, et*** de ***garantir ainsi le développement des zones rurales***; souligne la nécessité de mettre en place des réservoirs de régulation, des systèmes de stockage de l'eau ***et les infrastructures nécessaires pour accroître la capacité de régulation et garantir l'approvisionnement en eau pour l'irrigation; constate qu'il est nécessaire d'encourager davantage d'investissements dans la purification***, ***le traitement*** et ***la récupération de l'eau pour l'agriculture,*** de promouvoir une utilisation accrue de l'eau de récupération et de dessalage, afin d'assurer la sécurité et l'équilibre hydrique; attend avec intérêt, à cet égard, la présentation de la stratégie de résilience dans le domaine de l'eau en 2025;

Or. es

Amendement 1233
Céline Imart

Proposition de résolution
Paragraphe 29

Proposition de résolution	*Amendement*
29. prie instamment la Commission d'inclure la dimension de l'eau dans la PAC après 2027 afin d'investir davantage dans le développement d'infrastructures qui améliorent l'efficacité et la résilience de l'agriculture, en faisant de l'eau un élément essentiel de la protection de la souveraineté alimentaire; souligne la nécessité de mettre en place des réservoirs de régulation, des systèmes de stockage de l'eau, des interconnexions ainsi que des transferts, et de promouvoir une utilisation accrue de l'eau de récupération et de dessalage, afin d'assurer la sécurité et l'équilibre hydrique; attend avec intérêt, à cet égard, la présentation de la stratégie de résilience dans le domaine de l'eau en	29. prie instamment la Commission d'inclure la dimension de l'eau dans la PAC après 2027 afin d'investir davantage dans le développement d'infrastructures qui améliorent l'efficacité et la résilience de l'agriculture, en faisant de l'eau un élément essentiel de la protection de la souveraineté alimentaire; souligne la nécessité de mettre en place des réservoirs de régulation, des systèmes de stockage de l'eau, des interconnexions ainsi que des transferts, et de promouvoir une utilisation accrue de l'eau de récupération et de dessalage, afin d'assurer la sécurité et l'équilibre hydrique; attend avec intérêt, à cet égard, la présentation de la stratégie de résilience dans le domaine de l'eau en 2025; ***souligne la complexité de***

2025;

l'utilisation des fonds de la PAC, en particulier du deuxième pilier, pour financer les infrastructures d'irrigation; demande une simplification des mécanismes de financement de ces infrastructures afin qu'elles puissent améliorer la disponibilité et l'utilisation des ressources en eau par les agriculteurs;

Or. fr

Amendement 1234
Camilla Laureti, Eric Sargiacomo

Proposition de résolution
Paragraphe 29

Proposition de résolution	*Amendement*
29. prie instamment la Commission d'inclure la dimension de l'eau dans la PAC après 2027 afin d'investir davantage dans le développement d'infrastructures qui améliorent l'efficacité et la résilience de l'agriculture, en faisant de l'eau un élément essentiel de la protection de la souveraineté alimentaire; souligne la nécessité de mettre en place des réservoirs de régulation, des systèmes de stockage de l'eau, des interconnexions ainsi que des transferts, et de promouvoir une utilisation accrue de l'eau de récupération et de dessalage, afin d'assurer la sécurité et l'équilibre hydrique; ***attend avec intérêt***, ***à cet égard***, la présentation de la stratégie de résilience dans le domaine de l'eau en 2025;	29. prie instamment la Commission d'inclure la dimension de l'eau dans la PAC après 2027***en dehors d'un financement spécifique dans la stratégie de résilience de l'eau annoncée,*** afin d'investir davantage dans le développement d'infrastructures ***durables et dans des mesures de rétention naturelle de l'eau*** qui améliorent l'efficacité et la résilience de l'agriculture, en faisant de l'eau un élément essentiel de la protection de la souveraineté alimentaire; souligne la nécessité de mettre en place des réservoirs de régulation, des systèmes de stockage de l'eau, des interconnexions ainsi que des transferts, et de promouvoir une utilisation accrue de l'eau de récupération et de dessalage, afin d'assurer la sécurité et l'équilibre hydrique; ***souligne l'importance des solutions fondées sur la nature***, ***telles que la restauration des zones humides et l'amélioration de la matière organique des sols***, ***reconnaissant le rôle de la santé et de la biodiversité des sols dans le soutien à la recharge des eaux souterraines et attend avec intérêt*** la présentation de la stratégie de résilience

dans le domaine de l’eau en 2025;

Or. en

Amendement 1235
Barry Cowen, Charles Goerens, Ciaran Mullooly, Elsi Katainen

Proposition de résolution
Paragraphe 29

Proposition de résolution	*Amendement*
29. prie instamment la Commission d’inclure la dimension de l’eau dans la PAC après 2027 afin d’investir davantage dans le développement d’infrastructures qui améliorent l’efficacité et la résilience de l’agriculture, en faisant de l’eau un élément essentiel de la protection de la souveraineté alimentaire; souligne la nécessité de ***mettre*** en place des réservoirs de régulation, des systèmes de stockage de l’eau, des interconnexions ainsi que des transferts, et de promouvoir une utilisation accrue de l’eau de récupération et de dessalage, afin d’assurer la sécurité et l’équilibre hydrique; attend avec intérêt, à cet égard, la présentation de la stratégie de résilience dans le domaine de l’eau en 2025;	29. prie instamment la Commission d’inclure la dimension de l’eau dans la PAC après 2027***, en tenant compte des différences importantes entre les États membres de l’Union et des défis auxquels ils sont confrontés en matière de résilience dans le domaine de l’eau,*** afin d’investir davantage dans le développement d’infrastructures qui améliorent l’efficacité et la résilience de l’agriculture, en faisant de ***la résilience de*** l’eau un élément essentiel de la ***production alimentaire et de la*** protection de la souveraineté alimentaire; souligne la nécessité ***d’investir dans*** de ***nombreuses mesures et solutions différentes pour renforcer la résilience de l’eau, y compris des solutions fondées sur la nature ainsi que des infrastructures telles que la mise*** en place des réservoirs de régulation, des systèmes de stockage de l’eau, des interconnexions ainsi que des transferts, et de promouvoir une utilisation accrue de l’eau de récupération et de dessalage, afin d’assurer la sécurité et l’équilibre hydrique; attend avec intérêt, à cet égard, la présentation de la stratégie de résilience dans le domaine de l’eau en 2025;

Or. en

Amendement 1236
Maria Walsh

Proposition de résolution
Paragraphe 29

Proposition de résolution	*Amendement*
29. prie instamment la Commission d'inclure la dimension de l'eau dans la PAC après 2027 afin d'investir davantage dans le développement d'infrastructures qui améliorent l'efficacité et la résilience de l'agriculture, en faisant de l'eau un élément essentiel de la protection de la souveraineté alimentaire; souligne la nécessité de mettre en place des réservoirs de régulation, des systèmes de stockage de l'eau, des interconnexions ainsi que des transferts, et de promouvoir une utilisation accrue de l'eau de récupération et de dessalage, afin d'assurer la sécurité et l'équilibre hydrique; attend avec intérêt, à cet égard, la présentation de la stratégie de résilience dans le domaine de l'eau en 2025;	29. prie instamment la Commission d'inclure la dimension de l'eau dans la PAC après 2027 afin d'investir davantage dans le développement d'infrastructures qui améliorent l'efficacité et la résilience de l'agriculture, en faisant de l'eau un élément essentiel de la protection de la souveraineté alimentaire; souligne la nécessité de mettre en place des réservoirs de régulation, des systèmes de stockage de l'eau, des interconnexions ainsi que des transferts, et de promouvoir une utilisation accrue de l'eau de récupération et de dessalage, afin d'assurer la sécurité et l'équilibre hydrique; attend avec intérêt, à cet égard, la présentation de la stratégie de résilience dans le domaine de l'eau en 2025; ***invite instamment la Commission à tenir dûment compte du rôle clé de l'eau dans la production alimentaire et à mettre en place une stratégie commune de gestion de l'eau qui tienne compte des bonnes pratiques mises en œuvre par les différents États membres pour préserver la production agricole;***

Or. en

Amendement 1237
Salvatore De Meo

Proposition de résolution
Paragraphe 29

Proposition de résolution	*Amendement*
29. prie instamment la Commission d'inclure la dimension de l'eau dans la PAC après 2027 afin d'investir davantage dans le développement d'infrastructures qui améliorent l'efficacité et la résilience	29. prie instamment la Commission d'inclure la dimension de l'eau dans la PAC après 2027 ***et de l'intégrer à d'autres fonds tels que le FEDER et la politique de cohésion,***afin d'investir davantage dans le

de l’agriculture, en faisant de l’eau un élément essentiel de la protection de la souveraineté alimentaire; souligne la nécessité de mettre en place des réservoirs de régulation, des systèmes de stockage de l’eau, des interconnexions ainsi que des transferts, et de promouvoir une utilisation accrue de l’eau de récupération et de dessalage, afin d’assurer la sécurité et l’équilibre hydrique; attend avec intérêt, à cet égard, la présentation de la stratégie de résilience dans le domaine de l’eau en 2025;

développement d’infrastructures qui améliorent l’efficacité et la résilience de l’agriculture, ***y compris du point de vue de l’eau,*** en faisant de l’eau un élément essentiel de la protection de la souveraineté alimentaire ***et en garantissant la vitalité des zones rurales***; souligne la nécessité de mettre en place des réservoirs de régulation, des systèmes de stockage de l’eau ***plus efficaces***, des interconnexions ainsi que des transferts, et de promouvoir une utilisation accrue de l’eau de récupération et de dessalage ***à des prix compétitifs***, afin d’assurer la sécurité et l’équilibre hydrique; attend avec intérêt, à cet égard, la présentation de la stratégie de résilience dans le domaine de l’eau en 2025;

Or. it

Amendement 1238
Sergio Berlato, Carlo Fidanza, Francesco Ventola, Claudiu-Richard Târziu

Proposition de résolution
Paragraphe 29

Proposition de résolution	*Amendement*
29. prie instamment la Commission d’inclure la dimension de l’eau dans la PAC après 2027 ***afin*** d’investir davantage dans le développement ***d’infrastructures*** qui améliorent l’efficacité et la résilience de l’agriculture, en faisant de l’eau un élément essentiel de la protection de la souveraineté alimentaire; souligne la nécessité de mettre en place des réservoirs de régulation, des systèmes de stockage de l’eau, des interconnexions ainsi que des transferts, et de promouvoir une utilisation accrue de l’eau de ***récupération et de dessalage***, afin d’assurer la sécurité et l’équilibre hydrique; attend avec intérêt, à cet égard, la présentation de la stratégie de résilience dans le domaine de l’eau en	29. prie instamment la Commission d’inclure la dimension de l’eau dans la PAC après 2027 ***et d’accroître sa synergie avec d’autres fonds, tels que le FEDER et la politique de cohésion, qui auront pour rôle crucial*** d’investir davantage dans le développement ***et la modernisation des infrastructures*** qui améliorent l’efficacité et la résilience ***à l’eau*** de l’agriculture, en faisant de l’eau un élément essentiel de la protection de la souveraineté alimentaire ***et en garantissant la vitalité des zones rurales***; souligne la nécessité de mettre en place des réservoirs de régulation, des systèmes de stockage de l’eau, des interconnexions ainsi que des transferts, et de promouvoir une utilisation accrue de l’eau ***assainie*** de ***dessalage à des prix***

2025;	***compétitifs***, afin d'assurer la sécurité et l'équilibre hydrique; attend avec intérêt, à cet égard, la présentation de la stratégie de résilience dans le domaine de l'eau en 2025;

Or. en

Amendement 1239
Zsuzsanna Borvendég

Proposition de résolution
Paragraphe 29

Proposition de résolution	*Amendement*
29. prie instamment la Commission d'inclure la dimension de l'eau dans la PAC après 2027 afin d'investir davantage dans le développement d'infrastructures qui améliorent l'efficacité et la résilience de l'agriculture, en faisant de l'eau un élément essentiel de la protection de la souveraineté alimentaire; souligne la nécessité de mettre en place des réservoirs de régulation, des systèmes de stockage de l'eau, des interconnexions ainsi que des transferts, et de promouvoir une utilisation accrue de l'eau de récupération et de dessalage, afin d'assurer la sécurité et l'équilibre hydrique; attend avec intérêt, à cet égard, la présentation de la stratégie de résilience dans le domaine de l'eau en 2025;	29. prie instamment la Commission d'inclure la dimension de l'eau dans la PAC après 2027 afin d'investir davantage dans le développement d'infrastructures qui améliorent l'efficacité et la résilience de l'agriculture, en faisant de l'eau un élément essentiel de la protection de la souveraineté alimentaire; souligne la nécessité de mettre en place des réservoirs de régulation, des systèmes de stockage de l'eau, des interconnexions ainsi que des transferts, et de promouvoir une utilisation accrue de l'eau de récupération et de dessalage, afin d'assurer la sécurité et l'équilibre hydrique; attend avec intérêt, à cet égard, la présentation de la stratégie de résilience dans le domaine de l'eau en 2025 ***et recommande de faire de l'accès à l'eau un droit humain fondamental***;

Or. hu

Amendement 1240
Cristina Maestre, Elena Sancho Murillo

Proposition de résolution
Paragraphe 29

Proposition de résolution	*Amendement*
29. prie instamment la Commission d'inclure la dimension de l'eau dans la PAC après 2027 afin d'investir davantage dans le développement d'infrastructures qui améliorent l'efficacité et la résilience de l'agriculture, en faisant de l'eau un élément essentiel de la protection de la souveraineté alimentaire; souligne la nécessité de mettre en place des réservoirs de régulation, des systèmes de stockage de l'eau, des interconnexions ainsi que des transferts, et de promouvoir une utilisation accrue de l'eau de récupération et de dessalage, afin d'assurer la sécurité et l'équilibre hydrique; attend avec intérêt, à cet égard, la présentation de la stratégie de résilience dans le domaine de l'eau en 2025;	29. prie instamment la Commission d'inclure la dimension de l'eau dans la PAC après 2027 afin d'investir davantage dans le développement d'infrastructures qui améliorent l'efficacité et la résilience de l'agriculture, en faisant de l'eau un élément essentiel de la protection de la souveraineté alimentaire; souligne la nécessité de mettre en place des réservoirs de régulation, des systèmes de stockage de l'eau, des interconnexions ainsi que des transferts, et de promouvoir une utilisation accrue ***des sources d'eau non conventionnelles, y compris*** de l'eau de récupération et de dessalage, afin d'assurer la sécurité et l'équilibre hydrique; attend avec intérêt, à cet égard, la présentation de la stratégie de résilience dans le domaine de l'eau en 2025;

Or. es

Amendement 1241
Anja Hazekamp

Proposition de résolution
Paragraphe 29

Proposition de résolution	*Amendement*
29. prie instamment la Commission d'inclure la dimension de l'eau dans la PAC après 2027 afin d'investir davantage dans le développement d'infrastructures qui améliorent l'efficacité et la résilience de l'agriculture, en faisant de l'eau un élément essentiel de la protection de la souveraineté alimentaire; souligne la nécessité de ***mettre en place des réservoirs de régulation, des systèmes de stockage de l'eau, des interconnexions ainsi que des transferts, et*** de ***promouvoir une utilisation accrue de*** l'eau ***de récupération et de dessalage, afin d'assurer*** la ***sécurité***	29. prie instamment la Commission d'inclure la dimension de l'eau dans la PAC après 2027 afin d'investir davantage dans le développement d'infrastructures qui améliorent l'efficacité et la résilience de l'agriculture, en faisant de l'eau un élément essentiel de la protection de la souveraineté alimentaire; souligne la nécessité de ***veiller à ce que les pratiques agricoles ne polluent pas davantage les eaux souterraines et superficielles, afin d'atteindre les objectifs*** de ***la directive-cadre sur*** l'eau***, et souligne la nécessité de réduire considérablement*** la

et l'équilibre hydrique; attend avec intérêt, à cet égard, la présentation de la stratégie de résilience dans le domaine de l'eau en 2025;

consommation d'eau du secteur agricole; attend avec intérêt, à cet égard, la présentation de la stratégie de résilience dans le domaine de l'eau en 2025;

Or. en

Amendement 1242
Maria Noichl

Proposition de résolution
Paragraphe 29

Proposition de résolution	*Amendement*
29. prie instamment la Commission d'inclure la dimension de l'eau dans la PAC après 2027 afin d'investir davantage dans le développement d'infrastructures qui améliorent l'efficacité et la résilience de l'agriculture, en faisant de l'eau un élément essentiel de la protection de la souveraineté alimentaire; souligne la nécessité de mettre en place des réservoirs de régulation, des systèmes de stockage de l'eau, des interconnexions ainsi que des transferts, et de promouvoir une utilisation accrue de l'eau de récupération et de dessalage, afin d'assurer la sécurité et l'équilibre hydrique; attend avec intérêt, à cet égard, la présentation de la stratégie de résilience dans le domaine de l'eau en 2025;	29. prie instamment la Commission d'inclure la dimension de l'eau dans la PAC après 2027 afin d'investir davantage dans le développement d'infrastructures ***durables*** qui améliorent l'efficacité et la résilience de l'agriculture, en faisant de l'eau un élément essentiel de la protection de la souveraineté alimentaire; souligne la nécessité de mettre en place des réservoirs de régulation, des systèmes de stockage de l'eau, des interconnexions ainsi que des transferts, et de promouvoir une utilisation accrue de l'eau de récupération et de dessalage, afin d'assurer la sécurité et l'équilibre hydrique; attend avec intérêt, à cet égard, la présentation de la stratégie de résilience dans le domaine de l'eau en 2025;

Or. en

Amendement 1243
Cristina Guarda, Pär Holmgren

Proposition de résolution
Paragraphe 29 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	29 bis. appelle de ses vœux une approche fondée sur la résilience des sols et de l'utilisation des terres qui aille au-delà de la création de bassins et de réservoirs artificiels, qui se sont révélés inefficaces, et qui stimule la désertification et le séchage des rivières[1 bis]. relève également l'effet de rebond de l'eau par lequel l'augmentation de l'offre d'eau entraîne une hausse de la demande 1 ter, compensant rapidement les avantages initiaux des réservoirs; constate également qu'une dépendance excessive à l'égard des réservoirs accroît la vulnérabilité, augmentant les dommages potentiels causés par les sécheresses[1 quater], et accroît la rareté de l'eau en aval[1 quinquies];
	1 bis En fonction du climat, de la géomorphologie, de l'échelle et du nombre de réservoirs. Dans: The cumulative impacts of small reservoirs on hydrology: a review. Habets et al, 2018. Science of The Total Environment, vol. 643. https://www.sciencedirect.com/science/article/pii/S0048969718322642
	1 ter - The Agricultural Water Rebound Effect in China. Song et al, 2018. Ecological Economics (vol. 146) p 497-506, https://doi.org/10.1016/j.ecolecon.2017.12.016 – Agricultural water use efficiency and rebound effect. H. Xu, R. Yang, J. Song, 2021. Int. J. Environ. Res. Public Health 2021, 18, 7151. https://doi.org/10.3390/ – Can the Right Crop Mix Reduce the Water Rebound Effect Following Improvements in Irrigation Efficiency? Chang et al, 2022. DOI=10.3389/frwa.2022.930481 – Literature Review on Rebound Effect of Water Saving Measures and Analysis of a Spanish Case Study, Berbel et al, 2015.

Water Resources Management 29(3):663-678 DOI:10.1007/s11269-014-0839-0

1 quater Water shortages worsened by reservoir effects. Nature Sustainability, Di Baldasserre et al, 2018. https://www.nature.com/articles/s41893-018-0159-0

1 quinquies Effect of reservoirs on streamflow and river regimes in a heavily regulated river basin of Northeast Spain - ScienceDirect https://www.sciencedirect.com/science/article/pii/S0341816216301291

Or. en

Amendement 1244
Jessika Van Leeuwen, Sander Smit

Proposition de résolution
Paragraphe 29 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	invite la Commission à réviser la conception et le financement des services écosystémiques dans le cadre de la PAC après 2027 afin de veiller à ce que les paiements reflètent de manière adéquate les coûts réels et la valeur ajoutée des services environnementaux et paysagers fournis par les agriculteurs; encourage l'inclusion d'options plus souples et adaptées aux régions dans les services écosystémiques afin d'accroître la participation et l'efficacité.

Or. en

Amendement 1245
Arash Saeidi

Proposition de résolution
Paragraphe 29 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	29 bis. s'oppose à l'utilisation des fonds de la PAC pour financer, directement ou indirectement, des projets de stockage d'eau agricole d'une capacité supérieure à 50 000 m³ qui n'utilisent pas de pratiques ou de systèmes agricoles économes en eau et qui ne s'accompagnent pas d'une consultation publique efficace associant les citoyens;

Or. fr

Amendement 1246
Thomas Waitz
au nom du groupe Verts/ALE
Cristina Guarda

Proposition de résolution
Paragraphe 29 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	29 ter. note que les effets sociaux, économiques et environnementaux de ces projets ont suscité une résistance considérable de la part des citoyens et qu'ils ont également été contestés sur le plan juridique en raison de la violation du droit d'accès à un bien commun; note la nécessité de mettre en place des structures de gouvernance de l'eau efficaces, fondées sur des données probantes et participatives associant les agriculteurs et les autres parties prenantes[2 quinquies, 2 sexies]
	2 quinquies OECD (2015). OECD Principles of Water Governance https://www.oecd.org/content/dam/oecd/en/topics/policy-sub-issues/water-governance/oecd-principles-on-water-governance-en.pdf.
	2 sexies Dal Molin, G. (2024). Adopting System Thinking to Explore

Maladaptation: A Case Study of "Mega-Bassines" in France. Université d'Uppsala, département des sciences de la Terre

Or. en

Amendement 1247
Jessika Van Leeuwen, Sander Smit

Proposition de résolution
Paragraphe 29 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	29 ter. demande que la réforme de la directive sur les nitrates reflète les connaissances scientifiques actuelles, en permettant des mesures spécifiques à chaque région, et impose des garanties pour éviter que son application ne soit utilisée pour limiter la production animale dans n'importe quel État membre;

Or. en

Amendement 1248
Jessika Van Leeuwen, Sander Smit

Proposition de résolution
Paragraphe 29 quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	29 quater. demande la révision de la directive-cadre sur l'eau afin de garantir l'harmonisation entre les États membres, la mise en place d'accords européens pour une distribution équitable de l'eau qui reflètent les exigences régionales, et le renforcement des mesures visant à garantir la disponibilité et le caractère abordable d'une eau potable de qualité dans l'ensemble de l'Union;

Or. en